

6 SEPTEMBRE 1995 : AVANT 19 H

### **11.1 L'inspecteur Carson est informé de l'incident des tables de pique-nique et des rapports faisant état de coups de feu d'arme automatique**

Quand l'inspecteur Carson est arrivé au détachement de Forest après quelques heures de sommeil dans un hôtel voisin, il a été informé de l'incident des tables de pique-nique et des coups de feu d'arme automatique signalés la veille. L'inspecteur Linton a mis au courant John Carson, Mark Wright et Stan Korosec à 6 h 30 environ.

L'inspecteur Carson a appris que les agents du poste de contrôle sur Army Camp Road, près du terrain de caravaning, avaient remarqué un feu de camp près de l'entrée principale du parc. Quand les agents se sont approchés, « ils ont été accueillis par un barrage de pierres » qui avait endommagé trois voitures de patrouille. Plusieurs tables de pique-nique avaient été empilées sur le terrain de stationnement sablonneux, à l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive, de manière à empêcher l'accès des véhicules. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident a également appris que les agents avaient entendu pendant la nuit « quelque cinquante à cent salves de coups de feu qui semblaient provenir d'une arme automatique ». Il y avait aussi de l'activité dans le parc : les occupants des Premières nations se servaient d'un camion à benne et d'une pelle rétrocaveuse.

À aucun moment l'inspecteur Carson n'a été informé du fait qu'un agent de la Police provinciale de l'Ontario s'était servi de sa voiture de patrouille pour pousser les tables de pique-nique empilées par les occupants du parc. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident n'a pas non plus été avisé des circonstances dans lesquelles l'agent Grandsden avait utilisé son brumisateur de gaz poivré.

En vue de préparer l'enlèvement des tables de pique-nique du terrain de stationnement sablonneux, l'inspecteur Carson a demandé au sergent-détective d'état-major intérimaire Wright d'aller sur place pour évaluer la situation. Le sergent Korosec a été chargé de faire venir un hélicoptère pour survoler le terrain de stationnement pendant que les agents enlèveraient les tables de pique-nique. L'agent Evans, l'un des agents affectés à l'hélicoptère, a reçu pour instructions d'enregistrer « tout » sur bande vidéo.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, accompagné du sergent-détective Richardson, s'est rendu en voiture au terrain de stationnement, a compté les tables de pique-nique et a tracé un rapide croquis de la zone. Les deux hommes ont remarqué une tente montée et deux ou trois membres des Premières nations assis autour d'un arbre.

Le sergent-détective Dew a été chargé d'établir la liste des voitures de police endommagées la nuit précédente lors de l'incident des tables de pique-nique. Il a déclaré que les trois voitures utilisées par les agents suivants avaient subi des dommages :

1. pare-brise, capot, ailes avant — agents Whelan et Japp;
2. pare-brise — agents Hall et Horzempa;
3. pare-brise — agents Bittner et Aitchison.

Avant d'appeler le surintendant Parkin pour le tenir au courant des événements de la nuit, l'inspecteur Carson a reçu un appel de Ron Fox peu après 7 h 15. M. Fox souhaitait obtenir les dernières nouvelles de l'occupation d'Ipperwash pour en informer le bureau du solliciteur général. Ron Fox devait aussi participer à la réunion du comité interministériel le matin même. John Carson a appris de Les Kobayashi que la réunion du comité était prévue à 9 h 30.

L'inspecteur Carson a dit à Ron Fox que des tables de pique-nique avaient été empilées à l'extérieur du parc et que les occupants avaient allumé des feux à proximité de propriétés privées. Les chalets avoisinants risquaient d'être endommagés si quelqu'un mettait le feu aux tables. John Carson avait l'intention de prévenir le maire de Bosanquet de cet incident et le chef de la bande de Kettle et Stony Point, Tom Bressette, avait clairement indiqué qu'il voulait « qu'on fasse quelque chose ». L'inspecteur Carson a dit à Ron Fox que la Police provinciale de l'Ontario était décidée à « s'occuper de ce barrage de tables dès que possible ». Il a également exprimé sa préoccupation à l'égard de la sécurité des agents.

L'inspecteur Carson n'a imposé à Ron Fox aucune restriction en matière de communication de ces renseignements aux fonctionnaires du gouvernement. Ron Fox a toutefois considéré que le projet de la Police provinciale d'enlever les tables de pique-nique était une information de nature opérationnelle. Dans certains cas, il se peut qu'un gouvernement ait besoin d'être informé des opérations policières pour déterminer si ces interventions soulèvent des questions de politique concernant le ministre responsable et le gouvernement élu. Mais le fait de recevoir ce type d'information peut aussi créer des problèmes. Il peut entraîner une intervention du gouvernement dans les opérations policières, ou donner l'apparence d'une telle intervention. Dans la partie 2 du présent rapport, j'aborde en détail la

distinction entre une orientation légitime donnée par le gouvernement à la police à propos de questions de politique et une orientation illégitime du gouvernement concernant des questions opérationnelles. Pour les besoins du présent rapport, il est important de bien comprendre que, si le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre responsable, peut recevoir des renseignements sur les opérations policières et donner à la police une orientation générale en matière de politique, il devrait laisser la mise en œuvre de la politique, y compris le choix du moment, la tactique et l'application de la loi dans des cas particuliers, à la compétence et à l'appréciation de la police.

Ron Fox a jugé que « la situation s'aggravait ». Il a présumé que la Police provinciale de l'Ontario avait fait comprendre aux occupants que leur action ne devait pas dépasser les limites du parc et s'étendre au terrain de stationnement sablonneux. En réalité, ce message n'avait pas été clairement transmis aux occupants des Premières nations.

Peu après cet appel, l'inspecteur Carson a décrit au surintendant Parkin l'« embuscade » préparée par les membres des Premières nations : les tables de pique-nique empilées entre la clôture du parc et le premier chalet sur le terrain de stationnement sablonneux, le feu allumé sur Army Camp Road, les pierres lancées par les militants et les dommages causés aux vitres de trois voitures de patrouille. Le ministère des Richesses naturelles (MRN) était en train d'organiser l'envoi de véhicules pour « tirer » les tables de pique-nique et, a expliqué l'inspecteur Carson, « nous enverrons l'hélicoptère pour les surveiller et les couvrir ». L'équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) de nuit devait rester en alerte pendant que l'EIU de jour enlèverait les tables.

Lors de cet appel, le surintendant Parkin a de nouveau exprimé son désir de pouvoir surveiller les activités des occupants du parc grâce à des moyens vidéo et audio. L'inspecteur Carson lui a répondu que, bien qu'une seule caméra vidéo soit opérationnelle, il existait des séquences vidéo du parc et des manifestants prises « du ciel », c'est-à-dire de l'hélicoptère. Le surintendant de la Police provinciale de l'Ontario a vivement recommandé au commandant des opérations sur le lieu de l'incident de continuer à « explorer » la possibilité d'installer du matériel de surveillance.

Le surintendant Parkin a également demandé s'il y avait eu de nouvelles négociations avec les occupants. John Carson l'a assuré qu'ils allaient « pousser un peu dans ce sens aujourd'hui ».

L'inspecteur Carson a conclu l'appel en disant au surintendant de la Police provinciale que Peter Sturdy, du MRN, s'occupait de préparer l'affidavit à l'appui de l'injonction et que l'inspecteur Fox avait été informé des événements de la nuit.

## **11.2 L'information concernant les armes automatiques est relayée par le commandant de l'équipe de l'unité tactique et de secours (UTS) à ses agents**

Quand le commandant de l'équipe de l'UTS, le sergent d'état-major intérimaire Kent Skinner, est arrivé au poste de commandement de Forest au début de la matinée du 6 septembre, il a été mis au courant de l'incident des tables de pique-nique, du feu allumé sur Army Camp Road, des pierres lancées vers les agents de police et des cinquante à cent salves de coups de feu d'arme automatique entendues pendant la nuit. À son avis, ces événements « rehaussaient le niveau de menace » :

[...] nous avons maintenant un exemple de violence envers des agents de police, un lancer de pierres et des bruits de coups de feu. [...]

C'était la confirmation que nous avons raison d'être sur place et, pour moi, c'était la confirmation d'une possibilité accrue de présence d'armes à feu.

Le sergent d'état-major intérimaire Skinner pensait que les occupants étaient prêts à utiliser des armes à feu comme moyen d'« intimidation » et de manière agressive.

Kent Skinner a transmis cette information à son équipe de l'UTS, qui est restée en alerte au parc The Pinery. Vers 7 h 30, le sergent d'état-major intérimaire Skinner a communiqué avec le sergent intérimaire Ken Deane (« Tex »). Après avoir décrit les événements, Kent Skinner a dit : « Je pense que les tirs d'armes automatiques changent la situation ici — sans doute. » Il a ajouté : « [C]ertains, ici », comme Mark Wright, « veulent faire quelque chose, mais je ne pense pas que ça arrivera ». Le sergent d'état-major intérimaire Skinner a expliqué aux audiences que Mark Wright souhaitait enquêter sur les coups de feu et peut-être procéder à une arrestation — c'était la démarche qu'il favorisait. Selon le sergent d'état-major intérimaire Kent Skinner, l'inspecteur John Carson était « un peu plus posé ».

Les deux agents de l'UTS ont également discuté des autocollants de la Police provinciale qui seraient placés sur les véhicules blindés légers à leur arrivée à Ipperwash.

Le sergent intérimaire Deane a soulevé la question de la disponibilité d'ambulances pour « la couverture de nuit ». Le sergent d'état-major intérimaire Skinner a dit à Ken Deane qu'il y avait une ambulance Saint-Jean au poste de commandement de Forest. Mais, en réalité, ce véhicule n'était pas une ambulance. Le sergent d'état-major intérimaire Skinner ne savait pas non plus que le matériel

transporté par une ambulance Saint-Jean et les compétences de son personnel sont différents de ceux d'une ambulance du ministère de la Santé.

Les agents de l'UTS ont aussi parlé de Ted Slomer, un infirmier lié à la Police provinciale de l'Ontario. Ted Slomer (« Doc ») se trouvait avec l'équipe de l'UTS à Ipperwash. Infirmier autorisé ayant suivi une formation paramédicale, Ted Slomer assistait aux opérations de la Police provinciale sur demande. Il était bénévole et n'est devenu agent auxiliaire assermenté de la Police provinciale de l'Ontario que le 8 ou 9 septembre 1995.

En règle générale, les exploitants de services ambulanciers et leur personnel ne sont pas présents sur des sites non sécurisés — le « périmètre intérieur » — ou dans d'autres situations dangereuses. Mais, en qualité d'infirmier formé aux opérations de l'UTS, Ted Slomer pouvait travailler à l'intérieur du périmètre. Il était là pour intervenir dans des situations traumatiques dans lesquelles des personnes auraient un besoin immédiat de soins médicaux. Dans le cadre de sa préparation à l'intervention, l'infirmier de la Police provinciale de l'Ontario devait repérer les installations médicales les plus proches afin d'établir l'itinéraire le plus rapide pour rejoindre ces hôpitaux.

À la demande de la Police provinciale de l'Ontario, Ted Slomer est arrivé dans la région d'Ipperwash le 6 septembre. L'agent Zupancic a été chargé de le conduire à la remorque de l'Ambulance Saint-Jean sur le terrain de stationnement du MRN. Ted Slomer a aidé les agents à installer le Centre des opérations tactiques (COT) — l'antenne et les rallonges permettant de fournir l'électricité au véhicule de l'Ambulance Saint-Jean. Ce véhicule n'était pas utilisé pour des raisons médicales, mais plutôt pour une opération policière. Il me paraît surprenant que le fournisseur de soins de santé Ted Slomer n'ait pas exprimé de réserves ou de préoccupation lorsqu'il a déclaré au cours de l'enquête qu'un véhicule portant l'inscription « Ambulance Saint-Jean » avait servi à la police de poste de commandement à Ipperwash. Comme je l'explique dans les chapitres suivants, la Police provinciale de l'Ontario n'aurait pas dû utiliser un véhicule de l'Ambulance Saint-Jean comme poste de commandement lors d'une opération tactique. Les véhicules et le matériel de l'Ambulance Saint-Jean ne devraient pas servir à des fins sans rapport avec la mission et les fonctions de l'Ambulance Saint-Jean, qui est un service ambulancier.

### **11.3 Visite du maire de Bosanquet au poste de commandement de la Police provinciale**

Vers 8 h 15, le maire Fred Thomas est arrivé au poste de commandement pour parler à l'inspecteur Carson. L'intention du maire était de faire état des

préoccupations de sa collectivité, de s'informer de l'état de l'injonction et d'obtenir les dernières nouvelles de l'occupation du parc Ipperwash.

Le maire Thomas voulait s'assurer que la Police provinciale de l'Ontario patrouillait sur Outer Drive. L'inspecteur Carson lui a affirmé que des agents de l'EIU étaient en effet affectés à cette zone. Il a appris au maire que les occupants avaient lancé des pierres « bris[ant] les vitres » de trois voitures de police. La collectivité est « terrorisée », a dit le maire. L'inspecteur Carson l'a rassuré en lui disant que le « premier ministre et le solliciteur général voulaient régler le problème » et que le comité interministériel se réunirait dans la matinée. Le maire Thomas a signalé qu'il avait été en rapport avec le député provincial Marcel Beaubien.

L'inspecteur Carson a parlé des postes de contrôle et dit qu'il préférerait que les autobus d'écoliers ne passent pas près du parc à l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive. Il a précisé que le chef Tom Bressette appuyait les efforts de la Police provinciale pour traiter avec les occupants du parc.

L'inspecteur Carson a expliqué les différences entre un avis d'entrée sans autorisation et une injonction judiciaire. Dans le cas d'une demande d'injonction, le tribunal établirait les droits de propriété du parc provincial et indiquerait clairement aux membres des Premières nations qu'ils n'avaient aucun fondement juridique pour occuper le parc. La « force du tribunal » permettrait alors à la Police provinciale de l'Ontario d'accuser les contrevenants d'acte criminel s'ils refusaient d'obéir à l'injonction. Le maire voulait être informé de l'état et du résultat de la demande d'injonction et a proposé l'aide et le matériel de la ville de Bosanquet — « nous travaillerons avec vous », a-t-il dit. John Carson a assuré le maire qu'il resterait en rapport avec lui.

Le maire Thomas s'inquiétait beaucoup pour sa femme. Il a dit à l'inspecteur Carson qu'ils habitaient sur Northville Road, que sa femme était « seule à la maison », « très bouleversée », et qu'elle ne voulait pas que « des agents viennent lui parler ». L'inspecteur Carson a organisé des patrouilles et veillé à ce que les superviseurs de la police connaissent l'adresse du domicile du maire. L'agent Cossitt est l'un des agents qui ont fait des patrouilles régulières près du domicile du maire pendant toute la journée.

L'inspecteur Carson n'a pas jugé inapproprié le fait que le maire vienne le rencontrer au poste de commandement. Il a estimé au contraire qu'il s'agissait d'une réunion importante du point de vue de l'information. « Dans l'intérêt public », a dit John Carson, il était « essentiel » que le commandant des opérations sur le lieu de l'incident soit conscient des craintes et des préoccupations de la collectivité locale.

À mon avis, l'inspecteur Carson n'aurait pas dû permettre au maire ni à tout autre représentant politique de le rencontrer au poste de commandement de Forest.

Comme je l'explique dans d'autres chapitres du présent rapport, il est important que le commandant des opérations sur le lieu de l'incident soit avisé des craintes et du sentiment de frustration de la collectivité locale et que la police tienne la collectivité au courant, mais il n'est pas approprié que des représentants politiques et municipaux rencontrent le commandant des opérations sur le lieu de l'incident au poste de commandement. De telles réunions au poste de commandement peuvent distraire les commandants des opérations sur le lieu de l'incident de leurs tâches. Elles risquent également de déboucher sur une orientation politique inappropriée, réelle ou apparente, des opérations de police.

Je recommande que la Police provinciale de l'Ontario nomme un intermédiaire, un agent de liaison communautaire, chargé de rencontrer les représentants politiques et communautaires locaux. Ceci permettrait au commandant des opérations sur le lieu de l'incident de recueillir des renseignements importants auprès des intervenants, par exemple à propos des préoccupations de la collectivité et des événements qui se produisent sur place. Pour sa part, la Police provinciale pourrait transmettre de l'information, apaiser les angoisses, dissiper les rumeurs et prévenir des incidents qui risqueraient d'exacerber les tensions et de nourrir les protestations. La nomination d'un agent de liaison communautaire présente plusieurs avantages : elle permet au commandant des opérations sur le lieu de l'incident de concentrer toute son attention sur l'opération policière; elle lui permet de ne pas être surchargé par le travail de liaison avec les représentants politiques et communautaires et elle évite de créer, sinon l'existence réelle, du moins l'apparence d'une influence politique sur les décisions opérationnelles.

#### **11.4 Enlèvement des tables de pique-nique**

Le matin du 6 septembre, de bonne heure, Dudley George et J.T. Cousins buvaient du café, assis à une table de pique-nique sur le terrain de stationnement sablonneux. Le jeune garçon de quatorze ans était resté éveillé toute la nuit aux côtés de Dudley George.

À 8 h 40, des agents de la Police provinciale de l'Ontario sont arrivés en voiture sur le terrain de stationnement pour enlever les tables de pique-nique. Le sergent Korosec avait donné ses instructions aux agents à 7 h 30. L'équipe 1 de l'EIU portait des boucliers pour se protéger des pierres que pourraient lancer les occupants du parc. Le rôle de cette première équipe était de couvrir l'équipe 2, chargée pour sa part d'enlever les tables de pique-nique du terrain de stationnement sablonneux.

La participation de l'EIU avait pour objet de faire en sorte que l'opération policière se déroule en toute sécurité et avec efficacité. Deux raisons avaient motivé l'envoi d'un nombre élevé d'agents de l'EIU : 1° accélérer l'opération, qui

consistait à charger et à enlever plus de vingt tables de pique-nique et 2<sup>o</sup> réduire la probabilité que survienne un problème.

J.T. Cousins a pris peur quand il a vu les agents de l'EIU s'approcher ce matin-là. « Soudain », a-t-il témoigné, les agents de police sont arrivés « à toute vitesse » à la fois d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive et ils ont avancé vers le terrain de stationnement. Ils portaient « des fusils d'assaut » et des « fusils de tireur d'élite avec de grosses lunettes de visée ». Les agents ont pointé leurs armes vers le parc :

J'avais peur et j'étais [...] prêt à partir et à aller dans les bois — les buissons. Et puis Dudley m'a dit : « N'aie pas peur. Ils ne peuvent rien faire. C'est notre terre ».

À l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive, les agents de police ont vu vingt et une tables de pique-nique du parc Ipperwash placées en cercle autour d'un feu de camp sur le terrain de stationnement sablonneux. Une tente était montée près du feu. Les tables de pique-nique empêchaient d'accéder à la plage. Les policiers ont vu deux hommes autochtones assis à l'une des tables. Ils ont reconnu l'un d'entre eux, vêtu d'une chemise bleue, comme étant Dudley George. Le deuxième Autochtone portait une veste du MRN. Certains des agents de police ont cru reconnaître Stewart George (« Worm ») ou David George, mais il s'agissait en fait de J.T. Cousins.

Dudley George a dit à J.T. de réveiller les personnes qui se trouvaient dans le camp militaire et de leur demander de venir rapidement au parc.

Tandis que l'agent Parks et d'autres agents de l'EIU s'approchaient des tables de pique-nique, Dudley George et J.T. Cousins ont couru vers la clôture, à l'intérieur des limites du parc Ipperwash.

Le jeune garçon de quatorze ans a sauté dans le véhicule tout terrain de Marlin Simon, est allé au bâtiment d'entretien et a réveillé Russell Jewell. Accompagné de M. Jewell, il est allé à la caserne pour recruter d'autres occupants.

Isaac Doxtator, qui dormait dans la zone bâtie, a entendu la porte claquer à l'autre bout du bâtiment long et étroit de la caserne, puis des bruits de pas courant vers lui. J.T. a dit à Isaac Doxtator d'aller au parc parce que Dudley était seul et qu'il était menacé par la police. À peu près au même moment, Robert Isaac frappait à la porte de la maison de Roderick George pour lui transmettre un message analogue. La femme de Roderick, Gina, a témoigné à l'audience que seuls deux ou trois « des nôtres » étaient restés près des tables de pique-nique « cette nuit-là ». Ils étaient « assis autour du feu pour une sorte de veille ».

L'agent Sam Poole, l'un des agents chargés de « couvrir » l'opération, est resté à la lisière du parc provincial, son « mini Ruger » dégainé, « surveillant

[...] toute menace éventuelle ». Le chef de l'EIU Rob Huntley avait demandé à certains agents de s'équiper de leurs carabines Mini Ruger de calibre .223.

De la fenêtre de son chalet situé à côté du terrain de stationnement sablonneux, Fran Hannahson a vu un agent de la Police provinciale qui avait « son fusil en position de tir ».

Je sais que trois voitures de la Police provinciale avaient été endommagées par des pierres lancées la veille par les occupants. Mais, à mon avis, les agents n'avaient pas besoin de dégainer leurs armes et de scruter la zone avec des armes. Dudley George et un garçon de quatorze ans étaient simplement en train de boire du café quand la police est arrivée pour enlever les tables de pique-nique. Ils n'étaient pas armés et ils ont couru à l'intérieur du parc dès qu'ils ont vu les agents s'approcher. La Police provinciale n'a rencontré aucune résistance à l'enlèvement des tables. La manière dont la police a mené cette opération a sans aucun doute contribué à la tension et à l'aggravation des événements dans le parc Ipperwash.

Les agents de l'EIU, aidés par le personnel du MRN, ont procédé au chargement des tables de pique-nique sur une remorque du ministère. Un hélicoptère survolait la zone. Le sergent Korosec, suivant les instructions de l'inspecteur Carson, avait fait venir un hélicoptère chargé de patrouiller et de « surveiller » l'enlèvement des tables de pique-nique. L'agent-détective Mark Dew est l'un des agents qui ont pris place, avec un pilote du MRN, dans l'hélicoptère stationné près du détachement de la Police provinciale. Une bande vidéo a été enregistrée.

Aucun des membres des Premières nations n'a pénétré sur le terrain de stationnement sablonneux pendant l'enlèvement des tables de pique-nique, qui ont ensuite été transportées vers le terrain de stationnement du MRN, sur East Parkway Drive. L'enlèvement des tables s'est déroulé sans incident et s'est terminé à 9 h 05.

Le temps que certains membres des Premières nations comme Roderick George, Gabriel Doxtator, David George et Marlin Simon arrivent au parc, la police était partie et les tables de pique-nique avaient été enlevées. Dudley George a dit à David George que la Police provinciale de l'Ontario l'avait poursuivi jusqu'au parc. David George a témoigné que Dudley avait reconnu certains policiers et avait mentionné que « le même agent qui l'avait menacé la veille [...] lui avait encore dit » quelque chose comme « tu es un homme mort, Dudley ». Gabriel Doxtator aussi a témoigné que, aux dires de Dudley George, la Police provinciale lui avait dit qu'elle « s'en prendrait à lui » – que la police « ne l'aimait pas, tout simplement ». Isaac Doxtator a également déclaré que Dudley George lui avait rapporté les mêmes commentaires.

Les Autochtones occupant le parc ont considéré que l'enlèvement des tables de pique-nique du terrain de stationnement sablonneux par la Police provinciale

de l'Ontario, le matin du 6 septembre, et la perception d'un renforcement de la présence policière à Ipperwash plus tard dans la journée marquaient une accélération des événements.

Un mandat d'arrêt a été établi au nom de Dudley George après l'enlèvement des tables de pique-nique. Dudley George était accusé de possession de marchandises volées (les tables de pique-nique) et de méfait. Son nom a été enregistré par le Centre d'information de la police canadienne, le CIPC.

Pour l'inspecteur Carson, le terrain de stationnement sablonneux constituait une « question très différente » de celle du parc provincial. Le parc était la « propriété du ministère des Richesses naturelles », qui était en passe d'obtenir une injonction. De l'avis de la Police provinciale de l'Ontario, le terrain de stationnement sablonneux était la « propriété du canton ou du comté [...] un problème absolument distinct ». La Police provinciale avait pris des « mesures pour enlever les tables de pique-nique » « dans l'intention ou dans l'espoir de transmettre le message [qu'elle réagirait à] toute activité dans cette zone et en particulier à tout blocage du secteur ». John Carson pensait que la Police provinciale avait clairement indiqué aux membres des Premières nations qu'ils devaient rester à l'intérieur du parc et éviter toute activité sur le terrain de stationnement sablonneux :

[...] Du point de vue [de la Police provinciale], tant que les occupants restaient à l'intérieur du parc, il s'agirait de poursuivre la demande d'injonction, de garder le cap, d'assurer simplement la sécurité du secteur et, en quelque sorte, faute de terme plus approprié, ce serait la routine.

Le terrain de stationnement était un problème distinct. Je crois que nous avons montré dans la matinée, en enlevant les tables de pique-nique, que nous n'étions pas prêts à permettre des activités, en particulier des activités criminelles. [...] Ce serait une situation intenable, [compte tenu] de la proximité des chalets et des renseignements que nous avons reçus à ce stade, selon lesquels les chalets seraient la prochaine cible.

L'inspecteur Carson a estimé que l'enlèvement des tables de pique-nique du terrain de stationnement par la Police provinciale de l'Ontario le matin du 6 septembre avait indiqué aux occupants des Premières nations que la police ne pénétrerait pas à l'intérieur du parc provincial. En fait, ce message important n'avait pas été transmis aux occupants de manière claire et nette.

Roderick George et les autres occupants du parc n'avaient pas connaissance d'une quelconque « règle » selon laquelle, tant que les membres des Premières nations resteraient derrière la clôture, à l'intérieur des limites du parc, il n'y aurait pas d'affrontement avec la police.

L'inspecteur Carson et les autres agents de la Police provinciale de l'Ontario n'ont pas envisagé d'utiliser un porte-voix, ce matin-là, pour communiquer leur message. Ils n'ont pas non plus eu recours à d'autres moyens pour faire passer ce message essentiel aux occupants des Premières nations. Enlever les tables du terrain de stationnement sablonneux était une façon très subtile, indirecte et inefficace d'informer les protestataires qu'ils ne devaient pas dépasser les frontières du parc. En outre, les Autochtones n'ont pas été avisés du fait que la police n'avait aucune intention de pénétrer dans le parc provincial. Contrairement à l'inspecteur Carson, je ne crois pas que la Police provinciale ait transmis ces messages importants aux occupants du parc. C'était à l'évidence un manque de communication qui a sans aucun doute contribué à nourrir la tension.

Le sergent Huntley est l'un des agents qui ont participé à l'enlèvement des tables de pique-nique. Peu après la fin de l'intervention de la Police provinciale de l'Ontario, Fran Hannahson, qui se trouvait dans son chalet avec son petit-fils, a abordé le sergent. Elle était préoccupée par l'occupation du parc et inquiète pour leur propre sécurité. Elle avait également vu des membres des Premières nations lancer des pierres aux policiers la veille au soir.

À la suite de cette conversation, le sergent Huntley a décidé de déplacer le poste de contrôle « A » (Alpha) situé à l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive pour l'installer quasiment en bas de l'allée d'accès à la maison de M<sup>me</sup> Hannahson.

Plus tard dans la matinée, le sergent Korosec a reçu pour instructions de se renseigner pour savoir si les agents qui avaient participé à l'enlèvement des tables de pique-nique avaient dégainé leurs armes. Lors d'une conversation avec Lima 2 au COT, il a appris qu'une dizaine d'agents de l'EIU avaient « surveillé avec leurs armes d'épaule » dégainées pendant que les tables étaient chargées sur la remorque du MRN. On lui a expliqué qu'il s'agissait de protéger les agents. Le sergent Korosec a dit clairement à Lima 2 : « Quand vous entendez dire que des armes sont dégainées, appelez-nous pour nous tenir au courant. »

Un règlement pris en application de la *Loi sur les services policiers* précise que les agents doivent déposer un rapport sur le recours à la force lorsqu'ils dégainent une arme de poing, qu'ils aient ou non tiré un coup de feu. Je trouve surprenant qu'il n'existe pas d'exigence analogue de rapport sur le recours à la force lorsqu'il s'agit d'armes d'épaule (carabines). À mon avis, la même règle

devrait s'appliquer aux armes d'épaule. Quand la commissaire de la Police provinciale Gwen Boniface a témoigné devant la Commission d'enquête, elle s'est montrée favorable à la proposition d'exiger des rapports sur le recours à la force pour les armes d'épaule. Elle a convenu que cette règle aiderait à surveiller l'utilisation pertinente des carabines et autres armes d'épaule par les services de police.

### **11.5 Poursuite des efforts visant à obtenir des véhicules blindés et autre matériel**

L'inspecteur Carson a continué à essayer d'obtenir des véhicules militaires pour assurer la sécurité de ses agents le 6 septembre. Le matin, peu après avoir pris son service, il a demandé au sergent d'état-major intérimaire Kent Skinner de se procurer des autocollants de la police pour les véhicules blindés légers « quand ils arriveraient ». Kent Skinner a passé « un bon moment au téléphone » à chercher des autocollants quand il était au poste de commandement ce matin-là. Les 5 et 6 septembre, le commandant des opérations sur le lieu de l'incident et d'autres agents de la Police provinciale de l'Ontario ont consacré un temps et des efforts considérables et, à mes yeux, démesurés, à ces véhicules, armes et matériel militaires. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident lui-même a passé beaucoup trop de temps à s'occuper de questions logistiques. Il a ainsi perdu une partie du temps précieux nécessaire à des activités essentielles, comme parler avec un négociateur qui avait offert son aide à propos de l'occupation du parc, déterminer des moyens de faire connaître les intentions de la police aux membres des Premières nations et se concentrer sur la question du renseignement pour s'assurer de l'exactitude de toute information reçue avant que le commandant des opérations sur le lieu de l'incident ne prenne des décisions cruciales.

Le matin du 6 septembre, l'inspecteur Carson a discuté de la disponibilité de matériel de protection pour ses agents avec des membres de son équipe de commandement. Il a demandé au sergent d'état-major intérimaire Skinner si l'UTS disposait de grands réservoirs de gaz poivré. Plus tard dans la matinée, le sergent intérimaire Deane a signalé que l'UTS avait cinq « brumisateurs » de gaz poivré. Kent Skinner a demandé qu'un des « brumisateurs » soit donné aux agents de l'EIU.

L'inspecteur Carson souhaitait également que tous ses agents disposent de matraques extensibles. À cette époque, la Police provinciale de l'Ontario était en train de remplacer les matraques en bois de 26 pouces par des matraques extensibles en métal de même longueur. La nouvelle matraque, qui ne mesure que 6 à 7 pouces une fois rétractée, est plus facile à porter à la ceinture. Les

matraques en bois étaient « encombrantes » et donc souvent laissées dans les voitures de police plutôt que portées à la ceinture. John Carson a expliqué :

[Q]uand vous essayez d'entrer dans un véhicule ou d'en sortir, la matraque se coince et puis pend le long de la jambe et c'est vraiment énervant de la porter. Alors nous avons installé des supports pour les matraques à l'intérieur des deux portes avant des voitures de police. Et malheureusement, la plupart du temps [...], quand un agent en a besoin, sa matraque est restée sur le support de la portière et non pas à sa ceinture, où elle devrait être.

L'inspecteur Carson voulait que les soixante agents de l'EIU portent leurs matraques extensibles à la ceinture en permanence. C'était du matériel nouveau et il fallait former certains des agents à ouvrir, fermer et porter les matraques en métal. Les matraques extensibles ont été distribuées aux agents dans la soirée.

Des carabines et des fusils supplémentaires ont également été envoyés du quartier général d'Orillia à Forest par l'inspecteur Robertson.

L'inspecteur Carson tenait aussi beaucoup à assurer une surveillance par hélicoptère. Il voulait que des hélicoptères survolent le parc et filment sur bande vidéo l'entrée de chaque bâtiment du parc et de tous les lieux possibles de barricades.

L'inspecteur Carson voulait que les agents de la Police provinciale patrouillent dans le secteur de la plage dans des véhicules tout terrain (VTT). Lors d'un brefing de l'équipe de commandement, vers 10 h 20, il a annoncé que des VTT arriveraient à Forest et que le sergent Korosec organiserait des patrouilles sur la plage. L'unité canine était en route et serait stationnée au baraquement du parc The Pinery, avec l'équipe de l'UTS. Des cartes indiquant l'emplacement du domicile du maire Thomas ont été distribuées à l'équipe de commandement et au détachement de Grand Bend pour que la maison fasse l'objet de patrouilles.

Aucun appareil d'écoute n'a été opérationnel avant le 6 septembre. La Police provinciale de l'Ontario n'avait réussi à établir de connexion qu'avec le poste de téléphone situé dans le bâtiment d'entretien.

L'un des sujets soulevés à maintes reprises par le surintendant Parkin dans ses conversations avec les commandants du lieu de l'incident, Carson et Linton, était l'importance de la vidéosurveillance. Le fonctionnement et l'efficacité de ce moyen d'information important ont fait l'objet de discussions de la part du surintendant de la Police provinciale avant l'incident majeur de la nuit du 6 septembre. Le surintendant Parkin a témoigné : « Il y avait beaucoup de discussions et de rumeurs selon lesquelles il pourrait se passer quelque chose pendant la fin de semaine de la fête du Travail ». Et « avec ces renseignements à l'esprit, il

nous [incombait], en tant que service de police, de faire tout notre possible pour montrer que nous étions prêts si cela devait effectivement se produire » :

Nous ne pouvions probablement rien espérer de mieux que de disposer de caméras vidéo placées à des endroits stratégiques pour nous permettre de savoir ce qui se passait en temps opportun. Cela nous aiderait à planifier nos efforts pour régler le problème et à assurer la sécurité de tous les intervenants.

Le surintendant en chef Coles était également soucieux. En route pour la région d'Ipperwash avec le surintendant Parkin, le 6 septembre, il s'est inquiété du manque d'électricité et « de toute évidence [...] il voulait davantage de vidéo ». Comme l'a dit le surintendant Parkin dans son témoignage, « ça devenait un peu un problème, à mesure que le temps passait, d'y arriver de manière [aussi] rapide que nous l'avions espéré ». « Nous avons l'impression que ça n'avait pas été fait assez rapidement. »

Les supérieurs de l'inspecteur Carson avaient espéré que les problèmes technologiques seraient résolus avant le 4 septembre et qu'ils disposeraient d'une vidéosurveillance plus étendue, en divers endroits, à l'intérieur et autour du parc provincial Ipperwash.

## 11.6 Enregistrement des appels téléphoniques

À partir de 9 h 45, l'inspecteur Carson a supposé que les appels sur sa ligne de téléphone, au poste de commandement, n'étaient pas enregistrés. Lors d'un appel au quartier général de la région Ouest de la Police provinciale de l'Ontario, l'inspecteur a expliqué qu'il avait fait « déprogrammer une ligne pour pouvoir parler librement [...] [p]arce que tout ce qui passe par le poste de commandement est automatiquement enregistré ». Quelques minutes plus tard, l'inspecteur Carson a assuré le surintendant Parkin que « la ligne sur laquelle je vous appelle a été changée » — « elle n'est plus enregistrée [...] nous n'avons pas à nous en faire avec ça ». En réalité, à l'insu de ces hauts fonctionnaires de la police, leurs conversations téléphoniques continuaient d'être enregistrées.

À mon avis, il est important que les communications à destination et en provenance du poste de commandement soient enregistrées au cours d'une opération policière. Comme je l'indique dans le présent rapport, l'enregistrement des appels téléphoniques et de toutes les communications dans le poste de commandement permet d'assurer la transparence et la responsabilisation du processus décisionnel de la police. Il fournit aussi de précieux renseignements à la police lors de l'analyse de l'opération après un incident, ainsi qu'à tout autre organisme

participant à l'examen de l'incident. Il n'aurait pas dû y avoir de demande de ligne téléphonique non enregistrée à Ipperwash. La Police provinciale de l'Ontario devrait prendre des mesures pour s'assurer que les appels effectués sur toutes les lignes téléphoniques d'un poste de commandement sont enregistrés et que les bandes sont conservées en permanence. Un tel enregistrement contribue à garantir la transparence et la responsabilisation qui sont — j'y reviens en détail dans la partie 2 du rapport — les valeurs fondamentales qui devraient orienter les opérations policières et les relations entre la police et le gouvernement.

### **11.7 Communication avec l'inspecteur Hutchinson au lac Gustafsen**

Dans la matinée, John Carson a également communiqué avec l'inspecteur Hutchinson de la Police provinciale de l'Ontario, en Colombie-Britannique. L'appel a eu lieu à 10 h 44 environ. Les deux inspecteurs de la Police provinciale se sont mutuellement mis au courant du matériel utilisé et des événements relatifs aux deux manifestations des Premières nations.

L'inspecteur Carson a décrit l'« embuscade » sur le terrain de stationnement sablonneux pendant l'incident des tables de pique-nique — les agents de l'EIU bombardés de pierres et de roches et trois voitures de police endommagées. Il a expliqué que, à l'arrivée de trente agents et des voitures de police sur le terrain de stationnement, les deux Autochtones qui étaient sur place avaient couru dans le parc, au-delà de la clôture, et que les agents avaient « ramassé » les tables de pique-nique — « on leur a donc montré qu'il y avait là, dans le sable, une sorte de frontière ».

Comme je l'ai dit plus haut, l'inspecteur Carson croyait que, en enlevant les tables du terrain de stationnement sablonneux, la police avait signalé aux membres des Premières nations qu'ils devaient rester à l'intérieur du parc et que, s'ils s'y tenaient, la police ne les dérangerait pas. Mais ce message ne s'est jamais traduit en paroles et n'a jamais été transmis aux occupants. Franchement, je ne vois pas bien comment les membres des Premières nations auraient pu comprendre le message simplement en voyant les tables de pique-nique « ramassées » par la police sur le terrain de stationnement. Il s'agit de toute évidence d'un manque de communication de la part de la police. De plus, bien que la Police provinciale ait eu la possibilité de corriger la situation à plusieurs reprises au cours de la journée, elle n'a communiqué ce message capital ni oralement ni par écrit, ni par aucun autre moyen efficace. Il s'est ensuivi une série de malentendus qui ont conduit à l'affrontement, la nuit suivante, entre la police et les occupants des Premières nations.

Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident a expliqué à l'inspecteur Hutchinson qu'il essayait de faire venir « deux Bison de l'armée » (véhicules blindés légers) et d'organiser à Meaford la formation de quatre de ses agents à la conduite de ces véhicules. Ces véhicules étaient utilisés au lac Gustafsen, en Colombie-Britannique, dans le différend avec les Premières nations. L'inspecteur Carson a indiqué clairement que les véhicules blindés légers porteraient les inscriptions des véhicules de la police; la Police provinciale voulait « se distancier » de l'armée.

Lors d'une conversation téléphonique avec l'inspecteur Hutchinson dans l'après-midi, l'inspecteur Carson a bien fait comprendre que les véhicules blindés légers ne seraient utilisés qu'en cas d'urgence, pour venir en aide aux agents de la Police provinciale de l'Ontario, et non pour patrouiller dans la région d'Ipperwash. Les deux hommes ont évoqué les difficultés à obtenir et à utiliser des véhicules militaires. L'inspecteur Carson a également informé l'inspecteur Hutchinson de l'existence de pressions politiques en Ontario : « Nous avons eu quelques « alligators » — « quelques pressions politiques ». Il a également mentionné la demande d'injonction du MRN, qui devait être entendue le lendemain matin à Sarnia.

L'inspecteur Carson s'inquiétait d'un éventuel rapport entre les événements du lac Gustafsen et ceux d'Ipperwash. Les deux concernaient des revendications territoriales, mais les membres des Premières nations en Colombie-Britannique étaient armés. À aucun moment la Police provinciale de l'Ontario n'a vu une arme quelconque entre les mains des occupants du parc Ipperwash. Les Autochtones du Sud-Ouest de l'Ontario étaient engagés dans une occupation pacifique.

## **11.8 Occasions manquées dans la recherche du renseignement**

Quand le sergent-détective Richardson est revenu au détachement de la Police provinciale de Forest à 6 h 45 ce matin-là, l'agent-détective Dew lui a dit que quatre voitures de patrouille avaient été abîmées la veille par des pierres, que des détonations d'arme automatique avaient été entendues dans le camp et que des tables de pique-nique étaient empilées sur le terrain de stationnement sablonneux dans le virage à l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive.

Le sergent-détective Richardson a considéré ces incidents comme importants. Les dommages subis par les voitures de police constituaient un méfait. Les armes automatiques, a-t-il dit, ne servent pas à chasser; ce sont des « armes prohibées » — « il n'y a qu'une seule raison d'utiliser ce type d'armes : pour blesser quelqu'un ». L'empilement des tables de pique-nique empêchait l'accès à un bien public, présentait un risque d'accident de la circulation et constituait

également des dommages à la propriété. Malgré tout, le sergent-détective Richardson n'a demandé à aucun membre de son équipe d'enquêter sur ces incidents et, en particulier, sur les coups de feu d'arme automatique qui avaient été signalés.

Quand le sergent-détective Don Bell, qui faisait partie de l'équipe du renseignement, est arrivé au détachement de Forest tôt le matin, le sergent-détective Richardson l'a informé des coups de feu d'arme automatique entendus pendant la nuit sur la base militaire et des dégâts causés aux vitres de quatre voitures de police par les pierres lancées par les occupants. Le sergent-détective Bell n'a pas été chargé de vérifier l'information concernant les coups de feu.

Au lieu de cela, le sergent-détective Bell, qui était de service à partir de 7 h, a repris son travail sur les fichiers de profils, cherchant à reconnaître les membres des Premières nations à partir de photographies. L'élaboration de ces fichiers avait pour objet d'identifier les occupants du parc et de fournir aux agents qui pourraient les arrêter des renseignements à leur sujet, par exemple si ces personnes avaient déjà été impliquées dans des voies de fait ou si elles avaient résisté à une arrestation. Pendant la période du 4 au 6 septembre, Don Bell n'a pas consacré de temps au renseignement stratégique, c'est-à-dire à fournir au commandant des opérations sur le lieu de l'incident de l'information sur les éventuelles intentions des occupants. Les agents de l'équipe du renseignement n'ont pas non plus passé suffisamment de temps à vérifier les rapports concernant les activités des occupants. Ceci devient très manifeste au fil de la journée. Et, comme je l'explique en détail, les commandants des opérations sur le lieu de l'incident et les autres agents de la Police provinciale ont pris ce soir-là à Ipperwash des décisions importantes fondées sur des renseignements inexacts et non vérifiés.

Don Bell a participé à un breffage au poste de commandement vers 10 h 15. Il a rapporté que certaines personnes violentes pouvaient participer à l'occupation du parc. L'inspecteur Carson a demandé au sergent-détective Bell de continuer à réunir des renseignements sur les personnes qui se présentaient aux postes de contrôle.

Après cette réunion, Vince George a dit aux sergents-détectives Bell et Richardson que des membres de la Première nation de Muncey et des États-Unis étaient engagés dans l'occupation du parc Ipperwash. L'agent George a déclaré que Les et Russ Jewell « excitaient tout le monde », que Russ Jewell et Tina George habitaient dans le bâtiment d'entretien et qu'un véhicule provenant du territoire des Premières nations de Moraviantown était dans la région, conduit par un homme que l'on pensait avoir participé aux événements d'Oka. Le sergent-détective Richardson a jugé significatif le fait que des étrangers à la région soient venus à Ipperwash.

Le sergent-détective Bell a donné suite à cette information avec l'unité du renseignement de la Police provinciale de Windsor et avec Douanes Canada. Le sergent-détective pensait que les frères Jewell étaient les « meneurs ». Buck Doxtator et Robert Isaac, qui venaient de l'extérieur de la collectivité de Kettle et Stoney Point, l'inquiétaient aussi.

Le sergent-détective Bell a également parlé avec le major Karl Heck, du ministère de la Défense nationale. Il lui a signalé que quatre voitures de police avaient été endommagées la nuit précédente et que quatre mandats d'arrêt avaient été émis, mais qu'aucune arrestation n'avait eu lieu. Don Bell a identifié un homme de Walpole Island considéré comme violent. Il a aussi dit au major Heck que la route de la plage avait été bloquée par des tables de pique-nique le matin, mais que les occupants avaient fui lorsque la police s'était approchée. Le major Heck a informé Don Bell que le capitaine Doug Smith se rendrait dans la région d'Ipperwash.

Lors d'un brefing dirigé par le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright vers 14 h 30 au poste de commandement, le sergent-détective Bell a signalé que l'équipe du renseignement de la Police provinciale de Windsor n'avait pas réussi à obtenir d'information sur les Jewell, notamment sur leur lieu de résidence ou sur l'existence éventuelle d'un casier judiciaire. Don Bell n'a pas fourni de renseignements sur la fiabilité des rapports selon lesquels des coups de feu d'arme automatique auraient été entendus la nuit précédente sur la base militaire. Comme l'a dit Don Bell à l'audience, la « fiabilité » de cette information « n'était pas encore établie ». Bien que des agents aient déclaré avoir entendu des coups de feu le 5 septembre, la Police provinciale de l'Ontario avait également « appris d'une source » qu'elle croyait « fiable qu'il n'y avait aucune arme là-bas ». Pendant la réunion, le sergent-détective Richardson a également dit que des aînés de Kettle Point avaient déclaré qu'il n'y avait pas de cimetière dans le parc. De toute évidence, il existait une incertitude et des renseignements contradictoires au sujet des coups de feu. Et pourtant, comme ce fut le cas pour d'autres renseignements reçus par la police, les agents du renseignement à Ipperwash n'ont pas procédé à la vérification ou à l'authentification de l'information.

L'idée de placer des caméras de surveillance à l'extérieur du parc a aussi été abordée. Le sergent-détective Bell a convenu qu'il étudierait la question. Après la réunion, le sergent-détective Randy Parent, de l'unité de lutte contre le crime de Chatham, et lui sont allés à Army Camp Road à la recherche de sources d'alimentation pour les caméras et le matériel de surveillance. La Police provinciale de l'Ontario voulait surveiller le camp militaire ainsi que le parc. Malheureusement, aucune caméra n'était installée sur le terrain de stationnement sablonneux ni où que ce soit à l'extérieur du parc le 6 septembre. Le

renseignement visuel au cours de l'opération policière d'Ipperwash n'a pas été adéquat.

Le sergent-détective Bell a déclaré sous serment que la Police provinciale de l'Ontario n'avait pas suivi la méthode classique de cueillette de renseignements lors de l'occupation du parc en septembre 1995. Des rapports ont été présentés oralement plutôt que par écrit. Les renseignements reçus par le commandant des opérations sur le lieu de l'incident ont été déformés à mesure qu'ils étaient communiqués de personne à personne. Le sergent-détective Bell a admis que des renseignements en provenance de multiples sources parvenaient directement au commandant des opérations sur le lieu de l'incident sans être soumis au filtrage qui aurait eu lieu si toute l'information était passée par un canal unique. La commissaire de la Police provinciale Gwen Boniface a exprimé le même avis. La situation est restée la même jusque dans la soirée du 6 septembre. Comme je l'explique dans les chapitres suivants, le commandant des opérations sur le lieu de l'incident a pris des décisions cruciales fondées sur des renseignements inexacts et non vérifiés.

À 16 h 45 environ, les sergents-détectives Richardson et Bell ont enquêté sur un rapport selon lequel le véhicule portant l'inscription « OPP WHO » avait été conduit de manière imprudente et qu'il était enlisé dans le sable sur la plage de Port Franks. Quelques membres des Premières nations étaient rassemblés autour du véhicule et les résidents du secteur étaient inquiets. Quand les agents sont arrivés, ils ont vu une Camaro stationnée près de la plage, mais aucune activité justifiant une enquête criminelle. Ils ont expliqué aux résidents qu'il y avait un conflit au sujet du parc provincial, qui serait probablement réglé au tribunal, et que la Police provinciale de l'Ontario surveillait la région.

Le sergent-détective Bell est revenu au détachement de Forest à 18 h et a continué de travailler sur les fichiers de profils jusque dans la soirée, avant que ne soit prise la décision de déployer l'unité de maîtrise des foules (UMF) et l'unité tactique et de secours (UTS) sur le terrain de stationnement sablonneux, à l'extérieur du parc Ipperwash.

La Police provinciale de l'Ontario a raté d'autres occasions de vérifier les renseignements qui parvenaient au poste de commandement ce soir-là. Aucun agent de l'équipe du renseignement à Ipperwash n'a été chargé d'analyser, de filtrer et de vérifier l'information. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident a continué à recevoir directement des renseignements bruts provenant de sources multiples. Des décisions cruciales prises par les commandants des opérations sur le lieu de l'incident pendant la nuit du 6 septembre ont été fondées sur une information non confirmée. La Police provinciale a véritablement failli dans le domaine du renseignement au cours de l'opération Ipperwash. Dans son

récent rapport sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, le juge en chef adjoint O'Connor insiste sur l'importance de vérifier l'exactitude et la fiabilité de l'information et sur tout le mal qu'une information fausse et non fiable peut causer aux particuliers<sup>1</sup>. Tout comme le juge en chef adjoint O'Connor, je crois à l'importance de l'exactitude et de la fiabilité de l'information policière. À mon avis, la Police provinciale de l'Ontario aurait dû faire des efforts plus poussés pour vérifier la fiabilité des renseignements qu'elle recevait à Ipperwash.

### **11.9 Offre du capitaine Smith d'aider la Police provinciale**

Le capitaine Doug Smith, du ministère de la Défense nationale, est arrivé au poste de commandement en fin de matinée, le 6 septembre 1995, pour parler à John Carson. Son intention était de proposer son aide au commandant des opérations sur le lieu de l'incident. Les deux hommes ont longuement discuté des problèmes relatifs au parc provincial.

Après cette réunion, le capitaine Smith a rencontré des représentants des Premières nations à Kettle et Stoney Point pour discuter avec eux de l'occupation du parc. Il a également parlé, au camp militaire, avec des membres des Premières nations, pour la plupart des femmes autochtones, et a discuté « du statut de la base, du statut du parc » et de « ce qui pouvait être fait pour résoudre le problème ».

Après avoir appris que Les Jewell était l'un des meneurs de l'occupation du parc, le capitaine Smith a dit qu'il souhaitait le rencontrer. Des membres de la bande de Kettle et Stony Point ont proposé d'organiser la rencontre. Le capitaine Smith avait « des relations avec les gens installés dans le camp » — « Je pouvais tout simplement arriver et leur parler ». Il était devenu l'officier de liaison militaire après l'occupation de la caserne de l'armée à la fin de juillet et il avait rencontré les occupants autochtones à plusieurs reprises au mois d'août.

Le capitaine Smith est revenu au poste de commandement vers 16 h 15 pour aviser le commandant des opérations sur le lieu de l'incident que Les Jewell « dirigeait tout » dans le parc. Il savait toute l'importance d'ouvrir une ligne de communication avec les occupants qui jouaient un rôle de meneurs dans le parc. Il avait l'intention de rencontrer M. Jewell, peut-être le vendredi 8 septembre,

---

1 Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, Rapport d'enquête sur les événements concernant Maher Arar — Analyse et recommandations, Travaux publics et Services gouvernementaux, Ottawa, Canada, 2006, pp. 24-28, 363.

et il a demandé si la Police provinciale souhaitait qu'il transmette un message quelconque. L'inspecteur Carson a demandé que le capitaine Smith le prévienne avant de parler avec les occupants.

L'inspecteur John Carson savait que le capitaine Smith était en relation permanente avec les occupants des Premières nations installés dans la zone bâtie de la base militaire. Bien que la Police provinciale de l'Ontario n'ait pas réussi à engager un dialogue constructif avec les occupants du parc, John Carson n'a pas demandé au capitaine Smith d'essayer d'organiser une rencontre avec les occupants avant le vendredi 8 septembre. Si le commandant des opérations sur le lieu de l'incident avait fait cette demande, le capitaine Smith aurait tenté de favoriser un dialogue immédiat avec les occupants du parc. La police a ainsi manqué une nouvelle occasion importante de découvrir et de comprendre les revendications et les préoccupations des occupants et, en même temps, de faire connaître ses propres intentions aux membres des Premières nations.

Le capitaine Smith représentait l'armée et relevait du gouvernement fédéral, qui était impliqué dans une revendication territoriale relative au camp militaire. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident ne voulait pas que le capitaine Smith soit associé à la question de l'occupation du parc et il ne voulait pas non plus que les militaires communiquent avec les occupants au nom de la Police provinciale de l'Ontario. Comme l'a dit l'inspecteur Carson aux audiences : « Je [...] ne voulais pas que les occupants voient [...] la Police provinciale et l'armée travailler ensemble sur des questions les concernant. [...] Je voulais [...] montrer que l'armée s'occupait de ses affaires et que nous nous occupions des nôtres. [...] Je voulais que la Police provinciale de l'Ontario soit considérée comme dissociée des problèmes qu'avait l'armée avec les occupants. »

Toutefois, « avec le recul », l'inspecteur Carson a estimé que, s'il était inapproprié de recourir à l'aide du capitaine Smith à titre d'« intermédiaire », « compte tenu de son rôle » et de la position de l'armée et des occupants à l'égard de « la revendication territoriale sur la base militaire », il aurait pu se servir du capitaine Smith pour transmettre de l'information aux occupants des Premières nations. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident n'a pas envisagé de demander au capitaine Smith de faire savoir aux occupants que, s'ils restaient à l'intérieur des limites du parc, la Police provinciale de l'Ontario n'avait aucune intention de pénétrer dans le parc — « Je n'ai pas suffisamment réfléchi à cela ». C'est extrêmement dommage. Un dialogue entre le capitaine Smith et les occupants aurait pu contribuer à éviter les événements tragiques qui ont eu lieu cette nuit-là durant l'affrontement entre la Police provinciale et les membres des Premières nations. Une occasion manquée d'une importance cruciale.

### **11.10 Visite du surintendant en chef Coles et du surintendant Parkin au poste de commandement**

L'arrivée du surintendant en chef Coles et du surintendant Parkin au poste de commandement de Forest le 6 septembre n'a pas surpris l'inspecteur Carson. Il avait été prévenu de leur visite. Les supérieurs de l'inspecteur voulaient montrer leur appui aux policiers engagés dans l'occupation du parc Ipperwash. Le surintendant Parkin a déclaré qu'ils étaient venus pour « agiter le drapeau » et « témoigner de notre soutien à nos agents »; les agents de la Police provinciale de l'Ontario vivaient « une situation très tendue et, en tant que dirigeants de la région, il était important de montrer ce soutien ».

Le surintendant en chef Coles voulait aussi savoir si l'inspecteur Carson avait des difficultés particulières. Disposait-il d'un nombre suffisant d'agents? Avait-il des problèmes dont il aimerait discuter? Le surintendant en chef Coles et le surintendant Parkin ont tous les deux déclaré sous serment que leur visite au poste de commandement de la Police provinciale n'était pas motivée par une quelconque inquiétude quant à la manière dont John Carson traitait la situation à Ipperwash.

À l'arrivée de ses supérieurs, l'inspecteur Carson a demandé au greffier et aux membres de son équipe de sortir du poste de commandement. Il s'agissait d'une réunion privée et confidentielle. Aucun des trois officiers n'a pris de notes et il n'existe aucun rapport écrit sur les sujets évoqués pendant la réunion. À mon avis, les discussions entre le surintendant en chef Coles, le surintendant Parkin et l'inspecteur Carson auraient dû être consignées par écrit. Un document écrit est indispensable pour des raisons de transparence et de responsabilisation. Un tel document aurait aussi permis d'éviter les spéculations sans fin, les soupçons et les incertitudes sur ce qui s'était réellement passé pendant la réunion.

L'inspecteur Carson a longuement parlé avec le surintendant en chef Coles et le surintendant Parkin des événements survenus à Ipperwash, des stratégies de la police et des préoccupations de la collectivité. John Carson a expliqué que les tentatives effectuées pour instaurer un dialogue avec les occupants avaient échoué et qu'il essayait d'obtenir l'aide de l'agent à la retraite Lorne Smith. (Lorne Smith avait servi d'agent de liaison avec la police des Premières nations à Kettle Point.) L'inspecteur Carson a également évoqué les difficultés rencontrées pour obtenir une injonction judiciaire. Un Autochtone, du nom de Doxtator, avait déclaré que les occupants disposaient d'armes automatiques. Ce qui, selon John Carson, devait être « une réunion de quinze à vingt minutes a fini par durer deux heures ».

L'inspecteur Carson a déclaré qu'il n'avait pas modifié ses plans concernant l'opération policière à la suite de sa discussion avec ses supérieurs.

Après la réunion, le surintendant en chef Coles et le surintendant Parkin ont pris la route d'Ipperwash. Ils sont allés dans le COT, sur le terrain de stationnement du MRN, et ont bavardé avec les membres de l'équipe d'intervention en cas d'urgence et d'autres agents de la Police provinciale. Ils se sont également rendus à l'intersection d'Army Camp Road et d'East Parkway Drive, où ils ont appris qu'aucune caméra n'avait été installée de l'autre côté de la route en face du terrain de stationnement sablonneux en raison d'un manque d'électricité.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le surintendant en chef Coles estimait que les caméras étaient une source d'information importante — « au cas où il se produirait quelque chose d'ennuyeux », il était important que les événements soient enregistrés. De fait, quelques heures plus tard, le terrain de stationnement sablonneux devait être le théâtre de l'affrontement entre la Police provinciale de l'Ontario et les occupants des Premières nations au cours duquel Dudley George a été tué par balle. Quand le surintendant en chef Coles a témoigné aux audiences, il a regretté l'absence de caméras sur le terrain de stationnement sablonneux — « J'aurais aimé qu'il y en ait. »

Après avoir quitté la région dans l'après-midi du 6 septembre, le surintendant en chef Coles n'a plus communiqué avec l'inspecteur Carson, l'inspecteur Linton, ni aucun des agents de la Police provinciale avant l'affrontement avec les membres des Premières nations sur le terrain de stationnement sablonneux.

### **11.11 Conversation téléphonique entre Ron Fox et Mark Wright**

Ron Fox a appelé le poste de commandement au moment où l'inspecteur Carson était en réunion avec le surintendant en chef Coles et le surintendant Parkin. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a répondu à l'appel puisque John Carson était occupé. C'était la première conversation entre Ron Fox et Mark Wright.

Ron Fox a informé le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright que, en prévision de la demande d'injonction, un avocat du ministère du Procureur général se mettrait en rapport avec la Police provinciale de l'Ontario. Il a dit à Mark Wright qu'il avait assisté à la réunion du comité interministériel ce matin-là et qu'il souhaitait confirmation de certains commentaires entendus à la réunion :

RON FOX : Je peux vous demander de me confirmer quelque chose?

MARK WRIGHT : Bien sûr.

RON FOX : J'ai entendu ça au cours d'une réunion sur des questions autochtones.

MARK WRIGHT : H'm?

RON FOX : Tout récemment, il paraît que deux personnes qui étaient sur place se sont approchées de journalistes avec des bâtons de baseball, et que nos gens ont dû intervenir.

MARK WRIGHT : Oui, nous avons entendu dire ça aussi, et ils ont dit qu'ils avaient une bande enregistrée [...] et nous avons regardé les nouvelles et ça n'est pas passé comme ça, et d'ailleurs nous n'avons pas reçu de rapport de ce genre de nos agents sur le terrain. Ce que nous – ce qui s'est passé, c'est, je ne sais pas si John vous a raconté l'incident des tables de pique-nique ce matin?

RON FOX : Oui.

MARK WRIGHT : Bon. Donc, comme nous avons entendu des coups de feu d'arme automatique la nuit dernière, là-bas [...]

Le sergent détective d'état-major intérimaire Wright a également expliqué à Ron Fox que, lorsque la Police provinciale avait enlevé les tables de pique-nique le matin, « deux équipes de l'EIU » étaient sur place, « une équipe servait de couverture et il y avait dix agents avec des Ruger [...] l'arme à l'épaule [...] ou je suppose qu'on dit l'arme au bras ». Ron Fox a estimé qu'il s'agissait d'une information de nature opérationnelle.

### **11.12 Préparatifs en vue de l'injonction : communication entre l'avocat du MPG et l'inspecteur Carson**

Tout en retournant à pied vers leurs bureaux respectifs après la réunion du comité ministériel, l'avocat du ministère du Procureur général (MPG) Tim McCabe a informé Ron Fox de ce dont il avait besoin de la part de la Police provinciale de l'Ontario pour préparer la demande d'injonction. Elizabeth Christie les a accompagnés sur la rue Bay, en direction nord, depuis le bureau du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario.

M. McCabe a demandé qu'un agent de la Police provinciale de l'Ontario, connaissant bien les événements d'Ipperwash, témoigne à l'audience du tribunal, le lendemain, à Sarnia. Il souhaitait que l'agent fasse le récit des événements depuis le début de l'occupation du parc, le 4 septembre 1995. Il voulait également connaître les noms des membres des Premières nations qui occupaient le parc provincial. En outre, l'avocat du gouvernement voulait discuter de la signification des documents d'injonction aux occupants par la Police provinciale.

Vers 14 h 30, M. McCabe a appelé l'inspecteur Carson. C'était la première fois que les deux hommes se parlaient. M. McCabe a expliqué qu'il attendait de recevoir, dans l'après-midi, « la confirmation de ses instructions » visant à « obtenir une injonction interlocutoire *ex parte* » et a demandé si John Carson pourrait témoigner à l'audience. L'inspecteur Carson a répondu que son « patron », le surintendant en chef de la Police provinciale de l'Ontario, était « en train de se demander » si l'inspecteur était « la personne la plus appropriée pour fournir cette information » — « sans doute que mon numéro deux » au poste de commandement, « qui est tout aussi au courant de la question que moi », pourrait témoigner à Sarnia. L'inspecteur Carson pensait au sergent-détective d'état-major intérimaire Mark Wright. L'inspecteur a accepté de télécopier à l'avocat du gouvernement la liste des noms des occupants du parc.

M. McCabe a expliqué que, pour obtenir une injonction sans préavis, il était nécessaire d'établir qu'il y avait « une certaine urgence » pour éviter d'« éventuelles conséquences graves ». Il a dit que les « rapports sur les coups de feu entendus la veille » avaient « particulièrement inquiété les gens ici », ainsi que « le feu [...] et l'alcool ».

L'inspecteur Carson a donné son point de vue sur les événements. À propos de l'incident des tables de pique-nique, il a dit que les agents de la Police provinciale étaient « tombés dans une embuscade » quand ils étaient allés « s'occuper du feu sur la route » et qu'ils avaient été « bombardés de pierres qui ont abîmé les pare-brise » de « trois véhicules » — « heureusement, aucun agent n'a été blessé. » Mais John Carson a conseillé à l'avocat du gouvernement de ne pas attacher trop d'importance aux rapports sur les coups de feu de la nuit précédente. Il a insisté sur le fait qu'aucune arme n'avait été pointée sur la police et qu'aucun agent n'avait été menacé par une arme à feu :

[...] Il faut que je sois franc avec vous. Nous n'avons pas vu d'arme pointée sur nous. Nous n'avons pas vu de coup de feu tiré dans aucune direction et il n'y a aucune raison de croire que les détonations entendues dans la nuit étaient autre chose que du bruit fait à notre intention. [...]

Quand vous entendez dire qu'il y a eu des coups de feu, c'est un renseignement dont vous ne pouvez pas vraiment vous servir. Pour moi, c'est un élément important, du point de vue de la sécurité, puisque je sais que de toute évidence il y a des armes là-bas. Mais d'ici à dire [...] que nos agents ont été menacés par des armes, non, je ne peux pas dire ça. [...]

Si un juge me demandait précisément [...] où nous avons vu des armes ou [...] [si] des armes avaient été braquées sur nous ou [si] nous avons l'impression que notre sécurité était mise en danger à cause de ces armes, nous serions obligés de dire que nous n'avons pas été directement menacés. [...]

L'inspecteur Carson tenait à ce que M. McCabe comprenne le « contexte ». « Je ne voulais pas qu'il pense que quelqu'un, moi-même ou un autre, dirait le lendemain à la barre des témoins que nous étions confrontés à un tir d'arme automatique, parce que ce n'était pas le contexte de ces coups de feu. »

Il est certain qu'ils devaient avoir des fusils de chasse dans le parc. Mais manifestement les coups de feu entendus pendant la nuit, à mon avis, avaient été tirés pour nous impressionner plutôt que [...] pour chasser le cerf.

En fait, à la connaissance de l'inspecteur Carson, les membres des Premières nations n'avaient jamais utilisé ni même pointé leurs carabines sur un agent de la Police provinciale de l'Ontario depuis le début de leur occupation du champ de tir en 1993.

D'après M. McCabe, John Carson voulait de toute évidence s'assurer que les rapports concernant les coups de feu ne seraient pas exagérés à l'audience portant sur la demande d'injonction.

Toutefois, compte tenu des événements des 4 et 5 septembre, l'inspecteur Carson était « absolument » d'avis qu'une « injonction devrait être accordée compte tenu de cette urgence ». Devoir attendre deux à quatre semaines pour obtenir l'injonction préoccupait véritablement l'inspecteur. John Carson a expliqué :

Il y avait plusieurs problèmes, à vrai dire tous les problèmes qui étaient apparus à ce stade. Il y avait eu le différend du 4 septembre. Il y avait déjà eu des problèmes au sein de la collectivité, et notre capacité à préserver la sécurité [...] tout cela allait poser des difficultés majeures. Il me semblait important d'obtenir dès que possible auprès des tribunaux une orientation sur la question des droits de propriété, avant qu'il n'arrive quelque chose qui crée de nouveaux problèmes. [...]

Nous avons déjà eu des incidents et nous avons connu une situation dans laquelle il n'y avait pas même de dialogue et naturellement j'étais préoccupé à l'idée que [...] en l'absence d'une certaine stabilité, et

sans injonction judiciaire, nous nous retrouvions dans une position très difficile pour dénouer la situation.

L'inspecteur Carson espérait également que la signification d'une injonction en temps opportun aiderait à engager un dialogue avec les occupants.

Environ une heure et demie plus tard, l'inspecteur Carson a confirmé à M. McCabe que le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright témoignerait le lendemain à l'audience portant sur la demande d'injonction. Le surintendant en chef Coles pensait en effet que l'inspecteur Carson devait rester au poste de commandement et non partir témoigner à Sarnia. John Carson a expliqué à l'avocat du MPG que Mark Wright avait été mêlé aux événements d'Ipperwash depuis mai 1993, date du début de l'occupation du champ de tir par les Premières nations : « À part moi, il est le seul à avoir été [...] intimement associé à tous les aspects de cette opération ».

L'inspecteur Carson a convenu que le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright rencontrerait M. McCabe le lendemain matin à 8 h au tribunal de Sarnia pour discuter de son témoignage à l'audience portant sur la demande d'injonction.

La Police provinciale de l'Ontario a transmis à M. McCabe par télécopie les noms de vingt-six personnes qui avaient occupé le parc Ipperwash depuis la soirée du 4 septembre 1995.

Cela a été la dernière communication entre l'inspecteur Carson et M. McCabe le 6 septembre. D'après sa conversation avec le commandant des opérations sur le lieu de l'incident ce jour-là, M. McCabe a pensé que l'inspecteur Carson et la Police provinciale avaient l'intention de « maintenir le cap » pendant que le gouvernement s'occupait d'obtenir une injonction.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a été surpris quand l'inspecteur Carson lui a demandé de témoigner à l'audience de Sarnia. Il pensait qu'il s'agissait d'une « tâche plutôt intimidante » et avait espéré qu'il « ne serait pas désigné ».

M. McCabe voulait que les documents d'injonction soient signifiés aux occupants du parc. En début de soirée, il a parlé avec l'inspecteur Linton et le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright pour veiller à ce que les Autochtones soient avisés de la demande présentée au tribunal.

### **11.13 Tentatives de communication avec les occupants**

Le 6 septembre, l'inspecteur Carson était conscient de l'importance d'établir un dialogue entre la Police provinciale de l'Ontario et les occupants du parc. C'était

le troisième jour de l'occupation et aucune communication valable n'avait eu lieu avec les occupants autochtones.

L'inspecteur Carson a suggéré au sergent Seltzer d'envoyer l'agent Vince George accompagner la sergente Marg Eve, négociatrice de la Police provinciale, dans le parc. L'agent Vince George, qui est né et a grandi dans la réserve de Kettle Point, connaissait les problèmes culturels ainsi que les occupants de Stoney Point. L'inspecteur Carson a également proposé que Lorne Smith parle à l'aîné Robert George, le père de Vince et Ron George, dans la réserve de Kettle et Stoney Point. Il « avait l'impression que Bob George avait de l'influence auprès des occupants ou qu'en tout cas il connaissait des gens qui avaient de l'influence » et qui pourraient « nous aider à établir le dialogue ». Il pensait que Lorne Smith devrait aussi parler à d'autres aînés de Kettle Point, comme Earl Bressette, qui était très respecté dans la collectivité des Premières nations. Même si la Police provinciale ne parvenait pas à engager un « dialogue direct », l'inspecteur Carson « voulait faire passer, d'une manière ou d'une autre, le message que nous avons l'intention d'éviter toute violence ». L'inspecteur Carson souhaitait également obtenir « une impression » des « sentiments » des occupants, de leur niveau d'« angoisse » et de leurs « intentions ».

Le sergent Seltzer a convenu que le rôle de l'agent Vince George devrait être limité à présenter la sergente Marg Eve aux occupants, « juste pour nous aider à entrer ». Le sergent Seltzer et les autres agents de la Police provinciale de l'Ontario étaient « très sensibles à la position de Vince; tu n'as qu'à nous présenter et nous nous débrouillerons à partir de là ». La négociatrice Eve serait alors responsable d'engager le dialogue avec les membres des Premières nations. Le sergent Seltzer pensait que ces derniers seraient peut-être plus ouverts au dialogue avec une agente de police.

Dans ses notes, le sergent Seltzer a indiqué qu'il avait rencontré Vince George et Marg Eve pour leur expliquer « le plan » dont il avait discuté avec l'inspecteur Carson. Il leur a dit clairement vouloir que les deux agents tentent d'établir le contact avec les membres des Premières nations présents dans le parc et de découvrir l'identité de leur chef. Toutefois, lorsqu'il a témoigné à l'audience, l'agent George a dit ne pas se souvenir de cette discussion avec le sergent Seltzer, ni avec aucun autre agent de la Police provinciale, sur le fait d'apporter son aide aux négociateurs pour tenter d'établir un dialogue avec les occupants. Toujours dans ses notes, le sergent Seltzer a écrit que l'agent George se rendrait à Grand Bend dans la matinée pour « parler » à une « relation ». Comme je l'explique plus loin, Vince George est allé à Grand Bend le 6 septembre pour rencontrer une source confidentielle en vue d'obtenir des renseignements sur ce qui se

passait dans le parc. Cet informateur a dit à l'agent George : « Buck Doxtator a dit qu'il avait des armes à feu dans le parc, avec environ six hommes de Muncey ».

Accompagné de Lorne Smith, le sergent Seltzer est parti pour Kettle Point après 10 h. Lorne Smith lui a expliqué les coutumes de la collectivité des Premières nations et la façon dont le sergent Seltzer devrait se comporter avec les Autochtones dans la réserve de Kettle Point :

J'ai très bien compris que mon rôle était d'écouter et que je devais montrer un très grand respect à l'égard de l'homme et que je devais écouter et si possible mériter le droit de parler.

Le sergent Seltzer a également été prévenu qu'il ne devait pas prendre de notes pendant la visite. L'agent de la Police provinciale n'avait aucune connaissance de l'histoire de Stoney Point ou du désaccord entre les membres de la Première nation Kettle and Stony Point et les occupants.

Les deux hommes ont d'abord rencontré l'aîné Earl Bressette à Kettle Point. Après la visite, le sergent Seltzer a inscrit dans ses notes :

- Trois cents personnes à la BFC
- La plupart ne sont pas de Stoney Point mais d'autres qui n'ont pas de réelle revendication
- (Le pouvoir du Chef vient des aînées. D'autres considérés au-dessus de lui — Lorne)
- Mitrailleuses lourdes [...]
- Fait confiance, a toujours fait confiance à la Police provinciale de l'Ontario
- Ne connaît personne qui approuve ce qui se passe
- Aucun cimetière connu

Après cette rencontre, le sergent Seltzer est retourné au poste de commandement pour relater sa conversation avec Earl Bressette à l'inspecteur Carson.

Le sergent Seltzer et Lorne Smith sont retournés à Kettle Point au milieu de l'après-midi pour rencontrer Robert George (« Nobby ») chez lui. M. George leur a parlé de l'appropriation par le ministère de la Défense nationale en 1942, du déplacement de la population de Stoney Point et de l'installation sur la réserve de Kettle Point. Le sergent Seltzer a noté :

- Les Affaires autochtones ne reconnaissent pas que les personnes de Stoney Point forment une réserve et maintenant [les gens de Stoney Point] disent simplement : on est ici pour rester — reconnaissez-nous comme des « personnes » dont les terres ont été prises, qu'on forme une « bande » ou pas.

Le fils de Robert George, Ron (« Spike ») s'est joint à la conversation. Ron George a compris que le sergent Seltzer tenait à « ouvrir une ligne de communication avec quelqu'un dans le parc et qu'ils étaient là pour nous demander de les aider ». À propos des personnes qui pourraient éventuellement servir de porte-parole au parc et du lien entre la communication avec les occupants et la sécurité, le commentaire suivant est intéressant :

- *Spike et Bob pensent que Judas ou Glenn pourraient peut-être parler si personne n'est arrêté* – parce que nous sommes tous d'avis, Lorne, moi-même, Bob et Spike, que *la sécurité ne sera assurée qu'à partir du moment où nous aurons établi la communication.* (italique ajouté)

Tout aussi intéressante est l'inscription suivante dans les notes du sergent Seltzer :

- Aucun cimetière connu dans la propriété mais une personne serait enterrée là-bas
- Le fait que Stoney Point est un champ de silex a son importance
- Pour les jeunes radicaux impatients de Stoney Point, l'occupation du parc prov[incial] est semblable à l'occupation de la propriété du MDN pendant deux ans. Peu importe qui est propriétaire aujourd'hui — c'était la propriété des gens de S. P. [...]
- Les femmes sont respectées quand elles sont les mères de chefs en raison de pouvoirs génétiques. [...]
- La coutume indienne est qu'on ne doit jamais vous mentir. Il ne faut jamais parler à la légèreté. On vous prendra au mot. NE JAMAIS MENTIR.

Le sergent Seltzer a appris que des porte-parole comme Roderick George (« Judas ») hésiteraient à parler à la Police provinciale de l'Ontario par crainte

d'être arrêtés. À cette époque, Roderick George faisait l'objet d'un mandat d'arrêt.

Après cette réunion, Ron George est allé au camp militaire pour essayer de rencontrer Roderick George. Il a remarqué un nombre « étonnamment » élevé d'agents de police sur Army Camp Road, qui l'ont arrêté alors qu'il se dirigeait vers la zone bâtie de la base. Ron George a expliqué qu'il cherchait Judas. Toutefois, quand il est arrivé à la base, la fille de Judas lui a dit que son père n'était pas à la maison.

Ses conversations avec Earl Bressette et Robert George avaient donné au sergent Seltzer « l'impression très forte » que les occupants du parc souhaitaient parler à quelqu'un ayant l'autorité et le pouvoir de traiter leur revendication territoriale. De toute évidence, il ne pouvait s'agir d'un fonctionnaire de la Police provinciale de l'Ontario.

Il est surprenant que le sergent Seltzer n'ait pas connu l'histoire de Stoney Point et des relations tendues entre les occupants du parc et les résidents de la réserve de Kettle et Stoney Point. Jusqu'à ce qu'il ait parlé à Earl Bressette et à Robert George, il n'avait pas connaissance de cette mésentente entre les Autochtones : « Je ne me rendais pas compte, à l'époque, qu'il y avait un désaccord entre eux. »

Le 6 septembre était le troisième jour de l'occupation. Naturellement, il était important que les négociateurs en cas d'urgence de la Police provinciale de l'Ontario soient conscients de l'histoire et des tensions existant entre les membres de la bande officielle et les occupants du parc, particulièrement au moment où ils cherchaient à obtenir des renseignements et des conseils sur la manière d'engager le dialogue avec les occupants. L'inspecteur Carson et les autres membres de l'équipe de commandement, comme le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, connaissaient cette information. Elle aurait dû être transmise au sergent Seltzer.

À mon avis, les agents de la Police provinciale de l'Ontario dont la mission est d'engager un dialogue avec des occupants des Premières nations devraient connaître la collectivité autochtone, son histoire et ses préoccupations. Sans une telle connaissance, il est difficile d'établir une communication valable et d'atteindre l'objectif de dénouer un conflit avec les Autochtones. De nombreux agents engagés dans l'opération policière manquaient de sensibilisation à la réalité autochtone et d'une bonne compréhension des enjeux autochtones dans la région d'Ipperwash. Cette connaissance était d'une importance cruciale, en particulier pour les négociateurs qui tentaient d'engager un dialogue avec les

occupants des Premières nations. Je reviens en détail sur cette question dans la partie 2 du rapport. Je sais que la Police provinciale a procédé à des changements dans la région. Je loue ces améliorations et celle à venir, dont je parle dans la partie 2 du rapport, qui visent à former les négociateurs et les autres agents de police à la culture, à l'histoire et aux traditions des Premières nations.

### **11.14 Échec des efforts de Mark Wright pour communiquer avec les occupants du parc**

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright et la sergente Eve sont arrivés près de la clôture du parc vers 15 h pour tenter de nouveau d'engager le dialogue avec les occupants. Plusieurs membres des Premières nations, hommes, femmes et enfants, se sont rassemblés autour du magasin du parc et ont accueilli les deux agents par des cris. À l'aide de miroirs provenant des toilettes du parc, des enfants ont réfléchi les rayons du soleil de manière à éblouir Mark Wright et Marg Eve. L'atmosphère était tendue. Un garçon âgé d'environ quatorze ans s'est approché de la grille dans un VTT et a demandé aux agents de quitter les lieux. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a dit qu'il souhaitait parler à un responsable. Des journalistes étaient présents dans le secteur.

Contrairement à Mark Wright, la sergente Marg Eve était une négociatrice qualifiée. Une autre raison pour laquelle elle avait été choisie pour aborder les Autochtones était le fait qu'elle était une femme. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright avait compris que par « tradition dans la culture des Premières nations, les femmes » étaient considérées comme les représentantes de « leur collectivité » et que, par conséquent, une agente de la Police provinciale aurait peut-être de meilleures chances qu'un homme d'établir une communication avec les occupants.

Plusieurs occupants des Premières nations, comme Gina George, Glenn George et Isaac Doxtator, ont vu Mark Wright et Marg Eve s'approcher de la clôture dans une tentative pour leur parler. Mais les Autochtones occupant le parc n'étaient guère intéressés à un dialogue avec la Police provinciale de l'Ontario. Marlin Simon et d'autres membres des Premières nations craignaient d'être pris pour les meneurs de l'occupation, inculpés et, en fin de compte, mis en prison. Les personnes présentes dans le parc avaient participé à d'autres protestations autochtones et assisté à l'incarcération de porte-parole des Premières nations.

Gina George, qui se tenait près de la clôture, s'est rappelé que Mark Wright et Marg Eve avaient attendu « assez longtemps » de pouvoir parler à un porte-parole des occupants : « Quand ils ont dit qu'ils voulaient parler à quelqu'un,

un chef ou quelque chose comme ça, je leur ai fait signe que mes enfants leur parleraient s'ils voulaient vraiment quelqu'un à qui parler. » De toute évidence, les Autochtones ne voulaient pas établir de véritable communication avec la Police provinciale. Ils ne croyaient pas que la police pouvait régler leurs revendications relatives à leurs terres et aux lieux de sépulture sacrés.

Après environ quarante-cinq minutes d'attente, deux hommes se sont approchés de la clôture, du côté du parc, dans une Camaro noire. L'un des occupants autochtones a dit : « Scott Ewart vous envoie son bon souvenir. » Scott Ewart, un huissier du comté de Middlesex, avait été impliqué dans l'occupation du champ de tir en mai 1993. L'occupant a alors demandé à Mark Wright s'il parlait au nom de son peuple. Le sergent de la Police provinciale de l'Ontario a répondu par l'affirmative. À son tour, Mark Wright a demandé à l'homme autochtone s'il parlait au nom de son peuple et n'a pas reçu de réponse. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a dit qu'il voulait parler de l'occupation du parc avec un membre des Premières nations. La sergente Eve a tenté d'expliquer qu'il était nécessaire de « parler » pour régler la situation. Mark Wright a déclaré sous serment que l'homme avait répondu : « Nous parlerons avec les armes. » Le conducteur a alors accéléré, fait un demi-tour complet et, en faisant « patiner » les roues, est reparti à l'intérieur du parc.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a considéré cette déclaration comme une menace à leur sécurité. Les deux agents de la Police provinciale ont quitté les lieux.

Si le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright ne connaissait pas les deux hommes autochtones, la sergente Eve, dans ses notes, a identifié Dudley George comme étant celui qui avait parlé de résoudre le conflit par les armes :

Il n'y avait apparemment pas de responsable. Dudley George — que j'avais connu quand j'avais campé dans le parc pendant l'été, était dans une Camaro noire, conduite par David George. Ils ont dit qu'ils ne souhaitaient pas parler. Que Wright était un menteur et que le problème serait réglé par les armes. Ils sont repartis.

La sergente Eve n'a pas pu témoigner devant la Commission d'enquête. Elle est morte dans un accident de voiture avant que la Commission ne soit mise en place.

La Police provinciale de l'Ontario n'a pas réussi à transmettre de messages cruciaux aux membres des Premières nations, notamment le fait qu'elle souhaitait régler la question de l'occupation de manière pacifique, que les agents ne feraient pas partir les occupants du parc par la force et que ces derniers devaient rester à l'intérieur des limites du parc. Si ces messages cruciaux avaient été transmis,

bon nombre des malentendus qui sont survenus entre les manifestants et la police en septembre 1995 auraient sans aucun doute été évités.

À aucun moment le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright n'a informé Bert Manning ou tout autre occupant des Premières nations que, tant qu'ils restaient à l'intérieur du parc provincial et ne s'aventuraient pas sur le terrain de stationnement sablonneux, il n'y aurait pas de problème du point de vue de la Police provinciale de l'Ontario. À aucun moment il n'a indiqué clairement que la clôture du parc marquait une limite. M. Wright a convenu qu'entre le 4 septembre, le jour où les manifestants ont occupé le parc, et l'affrontement du 6 septembre au cours duquel Dudley George a été tué par balle, ce message n'a « jamais été spécifiquement communiqué » aux occupants des Premières nations. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a reconnu que c'était une occasion manquée. C'est aussi mon avis.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, avec le sergent Seltzer et la sergente Eve, avait tenté d'engager le dialogue avec les occupants du parc. Il incombait à M. Wright de présenter les négociateurs de la Police provinciale de l'Ontario aux membres des Premières nations parce qu'il avait été en relation avec cette collectivité autochtone depuis 1993. Cependant, chaque tentative d'établir une communication avec les occupants a échoué.

À mon avis, la Police provinciale de l'Ontario aurait peut-être rencontré davantage de succès en recourant à d'autres mesures pour engager un dialogue avec les Autochtones. Le fait que les sergents Seltzer et Eve portent leurs uniformes d'agent de police plutôt qu'une tenue civile n'était pas de nature à favoriser le dialogue avec les occupants des Premières nations. De fait, l'inspecteur Carson a soulevé ce point lorsque la sergente Eve et le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright sont revenus au poste de commandement dans l'après-midi. La Police provinciale aurait également pu envisager d'autres moyens, par exemple installer un téléphone de campagne pour établir la communication avec les occupants du parc. Les membres des Premières nations craignaient d'être considérés comme des meneurs et inculpés d'infraction criminelle s'ils parlaient à la police. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a reconnu, avec le recul, qu'un téléphone de campagne « aurait été utile »; « s'ils avaient cette inquiétude et s'ils voulaient rester anonymes, cela aurait été un moyen de surmonter cet obstacle ».

La réticence des occupants du parc à parler au sergent-détective d'état-major intérimaire Wright et à la sergente Eve avait un autre motif. Comme l'a dit Kevin Simon, ils voulaient parler à une personne autorisée par le gouvernement à engager « des négociations sérieuses » pour permettre aux Premières nations de

reprendre leurs terres. Gina George a expliqué que la police ne pouvait pas « aider à régler une revendication territoriale ».

Glenn George se rappelle que la sergente Eve s'est présentée comme la négociatrice. Glenn George a estimé que l'agente de la Police provinciale n'était pas la personne appropriée pour engager un dialogue valable avec les occupants des Premières nations. À l'audience, Glenn George a déclaré :

Et je lui ai simplement dit que, autant que je sache, dans un conflit territorial, il doit y avoir un tribunal indépendant, qui réunit toutes les personnes concernées. Et je l'ai simplement regardée et je lui ai dit : « Ce négociateur, ce n'est pas vous », et je suis parti. [...]

[...] Voyez-vous, les négociations relatives aux terres doivent être menées par un tribunal indépendant. Pas par une personne qui se dit compétente. [...]

*[...] Vous savez, ils arrivent avec un fusil et un insigne et ils disent qu'ils sont négociateurs. Allons, voyons [...] [Je] ne suis pas né d'hier. [...] Je suis sûr que les Affaires autochtones étaient au courant. Je suis sûr que le MDN était au courant. Je savais que la province savait ce qui se passait dans le parc. (italique ajouté)*

À mon avis, les occupants auraient peut-être été plus réceptifs si des négociateurs du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial étaient venus à la clôture du parc tenter de résoudre des problèmes qui empoisonnaient la collectivité depuis des décennies, comme l'appropriation de la réserve de Stoney Point en 1942. Si des représentants du gouvernement ayant autorité pour traiter de ces problèmes des Premières nations s'étaient présentés à la clôture du parc, les occupants auraient probablement été mieux disposés à dialoguer. Sans aucun doute, cela aurait aidé la Police provinciale de l'Ontario à atteindre l'objectif de l'Opération Maple, c'est-à-dire régler la question de l'occupation du parc par des moyens pacifiques et non violents.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright et la sergente Eve sont revenus au poste de commandement vers 16 h 45. Ils ont discuté avec l'inspecteur Carson de leur tentative manquée d'établir une communication avec les occupants et du commentaire : « Ils régleront le problème par les armes. » La présence de femmes et d'enfants, ainsi que des médias, a également été évoquée. Comme nous l'avons dit plus haut, l'inspecteur Carson a suggéré à la sergente Eve de ne pas aborder les manifestants des Premières nations en uniforme de la police et

que s'habiller « en civil, en jeans [...] pourrait créer une situation plus favorable à sa démarche ».

L'Opération Maple ne faisait aucune référence aux moyens techniques que la Police provinciale de l'Ontario pourrait utiliser pour établir la communication avec les occupants du parc. On n'y trouvait aucune référence à une stratégie de négociation de la police ou aux messages à transmettre aux occupants. Le projet ne mentionnait pas non plus les ressources disponibles à l'extérieur des services policiers, comme les négociateurs des Premières nations Ovide Mercredi, Bruce Elijah ou Bob Antone — des personnes qui pourraient aider à engager un dialogue valable avec les occupants du parc.

John Carson reconnaît, avec le recul, qu'il aurait aussi pu être utile de mêler Bonnie Bressette, l'ancienne chef et conseillère de la Première nation Kettle and Stony Point, à l'occupation d'Ipperwash. L'inspecteur Carson ne savait pas que Bonnie Bressette était dans le parc ce jour-là avec ses enfants. Toutefois, l'agent Vince George l'avait vue dans l'après-midi lors d'une patrouille de l'hélicoptère au-dessus du parc.

Cyndy Elder, de « Approaches Mediation », a appelé la Police provinciale vers 16 h pour proposer son aide à l'inspecteur Carson. La médiatrice des Premières nations a expliqué au sergent Drummelsmith qu'elle avait été en relation avec l'inspecteur Carson en août 1995 à la suite de l'occupation du camp militaire. M<sup>me</sup> Elder, qui était alors mêlée à la protestation du lac Gustafsen, en Colombie-Britannique, a suggéré qu'« il y avait peut-être des choses là-bas qui pourraient vous aider ici » avec les Autochtones du parc Ipperwash. Le sergent Drummelsmith a promis qu'il transmettrait le message à l'inspecteur Carson.

Lorsque le sergent Drummelsmith lui a remis le message téléphonique quelques minutes plus tard, l'inspecteur Carson a reconnu le nom de la médiatrice. Le sergent a dit : « [E]lle a demandé que vous la rappeliez et elle avait l'air de penser que c'était important. » Mais l'inspecteur Carson était trop occupé pour rappeler M<sup>me</sup> Elder ce jour-là : « Dites-lui que je suis extrêmement pris et qu'à moins qu'elle puisse vous fournir une information de nature urgente, je n'ai vraiment pas le temps [...] je suis submergé d'appels téléphoniques. » Pourtant, la Police provinciale n'avait pas encore réussi à établir de communication avec les occupants. L'inspecteur Carson a admis aux audiences que l'un des aspects les plus difficiles dans une situation comme celle d'Ipperwash consiste à engager un dialogue avec les occupants. Mais il a dit, pour conclure sa conversation avec le sergent Drummelsmith : « Le mieux que je puisse faire, c'est demain, à un moment ou à un autre. »

Malheureusement, il serait trop tard le lendemain. Environ six heures et demie plus tard, les agents de la Police provinciale de l'Ontario, munis de leurs boucliers et de leurs armes, ont descendu East Parkway Drive pour se rendre au

terrain de stationnement sablonneux. Pendant l'affrontement avec les membres des Premières nations, Dudley George a été tué et d'autres Autochtones et des agents de la Police provinciale ont été blessés.

### **11.15 Visite de Bonnie Bressette au parc Ipperwash le 6 septembre : « Tout le monde a le droit d'occuper un lieu ou de protester [...] C'est fait pour créer une prise de conscience ».**

Bonnie Bressette, conseillère de la bande de Kettle et Stony Point, a décidé de se rendre au parc Ipperwash le 6 septembre vers 10 h ou 10 h 30. L'ancienne chef de bande « est allée parler » aux occupants et « leur demander pourquoi ils étaient dans le parc ». Nombre d'entre eux étaient de sa famille et, dans la collectivité anishnaabeg, « peu importe si quelqu'un, quelque part, n'est pas de mon sang, ils sont tous de notre famille ». Quand elle a quitté la route 21 pour tourner sur Army Camp Road, elle a été arrêtée à un barrage routier gardé par quatre ou cinq policiers. Après s'être identifiée, elle a été autorisée à se diriger vers le parc.

Pendant qu'elle roulait vers le parc Ipperwash, sur la route parallèle à Army Camp Road, un hélicoptère a survolé sa voiture : « Un hélicoptère me suivait. Il volait juste au-dessus de ma voiture ». L'hélicoptère l'a suivie « tout le long de la route » jusqu'au parc.

Bonnie Bressette a rejoint Dudley George, Glenn George et Roderick George autour d'une table de pique-nique près du magasin du parc. L'hélicoptère continuait à voler au-dessus d'eux, ce qui la mettait très mal à l'aise :

Il est resté au-dessus de nous pendant longtemps. [...] J'étais mal à l'aise parce que je pouvais voir quelqu'un là-haut avec une caméra et je pouvais voir quelqu'un avec une arme à feu pointée sur nous. Et il est resté assez longtemps et puis il s'est éloigné et puis il est revenu. [II] n'a jamais vraiment quitté le coin, il s'en allait et puis revenait. [...]

Ça a fini par devenir un peu sinistre, effrayant pour moi, ne sachant pas ce qui se passait, et finalement j'ai pu m'asseoir et parler et j'ai eu ma crise de larmes.

Bonnie Bressette a également observé de nombreux policiers portant des « armes d'épaule » à l'extérieur du parc, de l'autre côté de la route, sur East Parkway Drive. « Je ne les ai pas comptés, mais c'est sûr qu'ils étaient nombreux », debout, formant une « grande et longue rangée ».

Bonnie Bressette a été prise d'angoisse : « J'étais troublée à cause des agents de police, derrière nous, avec toutes ces armes et l'hélicoptère au-dessus de nous, qui avait une arme aussi [...] Je me suis mise à pleurer. »

Dudley George l'a rassurée. Selon lui, la police savait que les personnes présentes dans le parc n'étaient pas armées et la Police provinciale ne leur ferait pas de mal. Dans un passage émouvant de son témoignage, M<sup>me</sup> Bressette a raconté comment Dudley l'a rassurée :

Il a dit : « N'aie pas peur. » Il a dit : « Ils ne vont rien nous faire ici. » Il a dit [...] : « Ils savent qu'il n'y a que des hommes ici et ils savent que nous n'avons pas d'armes ». Il a dit : « Ils ne tirent pas sur quelqu'un qui n'est pas armé. Ils ont quelque chose qui peut leur dire combien nous sommes ici. Et qui leur indique », il a dit, « la masse corporelle ». Je me souviens de ça. Ils peuvent savoir si c'est un adulte ou un enfant. Et il a dit : « N'aie pas peur ».

Glenn, Dudley et Roderick George ont expliqué que les occupants étaient dans le parc « parce qu'ils voulaient attirer l'attention sur le fait que ce parc était situé sur un cimetière de nos ancêtres et qu'ils voulaient que ça s'arrête »; « il fallait que ça s'arrête [...] [et] ils étaient là [...] pour attirer l'attention ». Bonnie Bressette a dit à l'audience : « Tout le monde a le droit d'occuper un lieu ou de protester, il n'y a pas de mal à ça. C'est fait pour créer une prise de conscience ».

Ils pensaient qu'il était important de prendre position pour que les personnes venant dans le parc arrêtent de pique-niquer ou de camper sur le lieu ou près du lieu où se trouvaient des tombes de leurs ancêtres. Au cours des audiences, l'ancienne chef de Kettle et Stoney Point a parlé des frais juridiques élevés et de tout le temps nécessaire pour que les questions autochtones soient réglées par le système judiciaire : « Le temps qu'une question arrive enfin devant les tribunaux [...] nous n'avons plus les moyens de continuer à assumer les frais juridiques élevés de la moindre démarche. »

Bonnie Bressette a insisté sur la racine des problèmes de cette nature :

Les personnes qui sont chargées de s'occuper des questions comme celle-ci ne s'en occupent jamais jusqu'à ce qu'il y ait une protestation, une manifestation ou quelque chose. Et c'est ce qui se passait ici, c'était pour dire qu'ici c'est un cimetière de nos ancêtres et ce ne devrait plus être un parc où les gens peuvent s'amuser et faire la fête.

M<sup>me</sup> Matheson, la femme du directeur adjoint du parc, avait dit à Bonnie Bressette plusieurs années auparavant que des « restes indiens » avaient été déterrés lors de l'installation d'une station de pompage dans le parc Ipperwash.

Bonnie Bressette savait que l'arrière-grand-père de Dudley George, Albert George, avait vécu sur ces terres et pensait que les ancêtres de Dudley étaient

peut-être enterrés dans le parc. Un aîné lui avait également dit que des membres des Premières nations venaient sur ces terres pour régler leurs différends — le lieu était considéré comme « un territoire neutre » sur lequel « ils étaient en sécurité » pour résoudre leurs conflits — « ce sont des terres sacrées. »

Après avoir écouté Dudley et Glenn George, Bonnie a décidé d'aller chercher dans sa voiture deux plumes d'aigle qui lui avaient été données par un aîné. Comme l'a expliqué Bonnie Bressette, « les plumes d'aigle [...] vous apportent la sécurité et vous vous sentez très bien quand vous [les] avez ». Quand elle s'est dirigée vers sa voiture, l'hélicoptère est « redescendu très bas ». En donnant les plumes d'aigle à Glenn George, elle a dit : « Glenn, je veux que vous ayez ces plumes, vous et les autres ici. » Les hélicoptères « étaient juste au-dessus de nous, tellement près qu'il y avait de la poussière tout autour », et « ils prenaient des photos ». Glenn a agité les deux plumes d'aigle « en l'air [...] pour qu'ils puissent voir ce que c'était » – Bonnie Bressette « s'est sentie rassurée [...] de les laisser avec [ses] plumes ».

Bonnie Bressette est restée dans le parc pendant deux heures environ. Dudley George était de bonne humeur. Il a taquiné les agents, ce qui les a mis en colère. Il a dit à Bonnie qu'il avait été menacé par la Police provinciale : « Ils m'ont dit que, quand ils entreraient dans le parc, c'est à moi qu'ils s'en prendraient en premier ». Mais Dudley George n'avait pas peur.

Bonnie Bressette a demandé à Dudley et à Glenn s'ils avaient besoin de quelque chose. Ils lui ont demandé de la nourriture et des cigarettes et ont suggéré qu'elle revienne avec ses enfants pour pique-niquer.

Bonnie Bressette a quitté le parc vers 12 h 30, a acheté de la nourriture et est allée chez elle chercher sa famille. Son mari Fred, ses filles Gail et Barbara et environ huit de ses petits-enfants sont allés au parc plus tard dans l'après-midi. De nouveau, Bonnie a été arrêtée à un poste de contrôle de la police et un hélicoptère a suivi leur camionnette jusqu'au parc. Il y avait alors environ une douzaine de personnes dans le parc.

Pendant qu'ils essayaient de manger leur repas dans le parc, ils étaient très agacés par le bruit et la saleté provoqués par l'hélicoptère. L'hélicoptère volait « très bas » et « faisait remonter toute la poussière », mais Bonnie Bressette, sa famille et les autres membres des Premières nations ont poursuivi leur repas.

Bonnie Bressette avait eu l'intention de rester jusque dans la soirée. Les enfants présents dans le parc voulaient se baigner dans le lac avec ses petits-enfants. Mais il y avait beaucoup d'« abeilles » ce soir-là et son mari Fred et sa petite-fille Chelsea étaient « très allergiques » à leurs piqûres. Comme Fred n'avait pas apporté son EpiPen, ils ont décidé d'être prudents et de rentrer à la maison. Ils ont quitté le parc vers 18 h.

Dudley et Glenn George ont suggéré qu'elle revienne plus tard dans la soirée et qu'elle reste avec eux près d'un feu de camp. Bonnie Bressette avait l'intention de se joindre à eux.

Bonnie Bressette a passé de quatre à cinq heures dans le parc Ipperwash ce jour-là et, à aucun moment, elle n'a vu les occupants avec une arme à feu ou autre. Si elle avait eu la moindre inquiétude à ce sujet, elle n'aurait pas emmené ses enfants et ses petits-enfants au parc et pris le risque de les mettre en danger :

[...] rien ne me fera jamais croire ça parce que jamais — et aucune mère qui pense à ses enfants et à leur sécurité, comme je le fais, n'emmènerait ses enfants dans un endroit où il y a des armes à feu.

Bonnie Bressette a quitté le parc « en se sentant bien » et sans inquiétude : « Je pensais que tout allait bien pour eux [...], qu'ils étaient plutôt confortables et que personne n'allait venir les déranger. »

C'était la dernière fois que Bonnie Bressette voyait Dudley George. Il a été tué par balle quelques heures plus tard lors d'un affrontement avec la Police provinciale de l'Ontario sur le terrain de stationnement sablonneux. Elle se rappelle que la dernière fois qu'elle a vu Dudley, il était de bonne humeur et « qu'il était fier de lui » :

*d'occuper ces terres pour créer [une prise de conscience] et de faire savoir que c'était un cimetière de nos ancêtres et [...] de participer à cette prise de conscience et dire : « Il faut que ça s'arrête ». Il était fier de lui. (italique ajouté)*

Pendant que la Police provinciale de l'Ontario s'équipait de matraques extensibles et tentait d'obtenir des véhicules militaires et des tenues ignifuges durant la journée du 6 septembre, les membres des Premières nations se baignaient dans le lac Huron et pique-niquaient dans le parc.

### **11.16 Présence du MRN au poste de commandement**

Le directeur du parc Les Kobayashi a continué à assister aux breffages du poste de commandement au cours de la journée. Il a parlé avec les représentants du ministère des Richesses naturelles, comme Peter Sturdy, et a répondu aux questions concernant l'état de la demande d'injonction pendant les réunions de la police.

Le directeur du parc du MRN a continué à communiquer à M. Sturdy l'information qu'il recueillait au poste de commandement, notamment sur les opérations policières et le point de vue de la Police provinciale de l'Ontario sur la situation dans le parc. Ni l'inspecteur Linton ni l'inspecteur Carson n'ont imposé de restrictions quant à l'information qui pouvait être transmise à M. Sturdy. Quand M. Kobayashi, à l'occasion des breffages des agents de police, a entendu parler des pierres lancées pendant l'incident des tables de pique-nique, de la surveillance aérienne exercée par la police et des coups de feu présumés provenir d'armes automatiques, tous ces renseignements ont été relayés au représentant du MRN Peter Sturdy. M. Sturdy, qui a pris part aux réunions du comité ministériel les 5 et 6 septembre, n'a eu ni réserve ni hésitation à l'idée de transmettre l'information de la police aux bureaucrates et au personnel politique du gouvernement de l'Ontario. Contrairement à l'inspecteur Fox, M. Sturdy n'était pas un agent de police qualifié.

M. Kobayashi ne s'est pas rendu compte à l'époque que certains renseignements devaient suivre « la chaîne de commandement » et que d'autres devraient rester réservés au poste de commandement et ne pas être divulgués aux représentants du gouvernement. Comme M. Kobayashi l'a reconnu dans son témoignage, c'est une leçon qu'il a apprise à Ipperwash.

À mon avis, une des leçons à tirer d'Ipperwash est que les représentants du MRN ne devraient pas assister aux breffages avec le commandant des opérations sur le lieu de l'incident et les autres agents de la Police provinciale au poste de commandement. Les représentants du MRN ne devraient pas non plus être présents au poste de commandement. Bien que la communication entre la Police provinciale de l'Ontario, le directeur du parc et les autres représentants du MRN soit importante, elle devrait passer par un agent de la Police provinciale chargé de la liaison avec les responsables du parc. Un tel arrangement permettrait des échanges d'information précieux entre le MRN et la police sans pour autant distraire le commandant des opérations sur le lieu de l'incident des opérations policières. En outre, un tel arrangement permettrait d'isoler le commandant des opérations sur le lieu de l'incident de la possibilité d'une ingérence, ou d'une apparence d'ingérence, des responsables politiques. Dans la partie 2 du présent rapport, je souligne l'importance de respecter les traditions de la responsabilité ministérielle dans les relations entre la police et le gouvernement en vue de garantir la transparence et la responsabilisation.

Les Kobayashi n'aurait pas dû être au courant des discussions qui ont eu lieu au poste de commandement à propos des stratégies de la Police provinciale de

l'Ontario, des rapports non confirmés reçus par la police ou des renseignements recueillis par les agents.

### **11.17 Arrivée du député provincial Beaubien au poste de commandement**

Vers 18 h 40, le député provincial Marcel Beaubien est arrivé au poste de commandement de la Police provinciale de l'Ontario. Bien qu'il ait déclaré avoir été invité au breffage de la police, je pense pour ma part qu'il est arrivé au détachement de la Police provinciale de Forest sans prévenir et sans avoir reçu pareille invitation.

L'inspecteur Carson n'a pas hésité à rencontrer Marcel Beaubien, tout comme il avait reçu plus tôt ce jour-là le maire de Bosanquet, Fred Thomas. En fait, il considérait que ces échanges d'information étaient « précieux ». Ils pouvaient fournir à la police des renseignements dont elle n'aurait pas eu connaissance ou confirmer une information provenant d'autres sources. Ces échanges constituaient aussi une voie de communication dans le sens où ils donnaient à la Police provinciale « un véhicule pour communiquer de l'information à diffuser à l'ensemble de la collectivité ». L'inspecteur Carson n'a émis aucune réserve avant de recevoir le député provincial Beaubien au poste de commandement le 6 septembre, et n'a pas jugé cette rencontre inappropriée.

La réunion s'est tenue dans la remorque servant de poste de commandement. Étaient présents l'inspecteur Carson, l'inspecteur Linton, Les Kobayashi et Marcel Beaubien. Dès le début, il est apparu clairement que le député provincial souhaitait relayer l'inquiétude et le sentiment de frustration de ses électeurs à l'égard de l'occupation du parc et faire savoir qu'il était en rapport avec le premier ministre à Queen's Park. D'après la version dactylographiée des notes prises par le greffier de la Police provinciale :

Marcel Beaubien a indiqué qu'il avait prévenu le premier ministre de ses intentions par télécopie et qu'il demandait que celui-ci l'appelle pour lui en parler.

Selon la version manuscrite des notes du greffier, M. Beaubien a dit à la Police provinciale : « Le premier ministre est en liaison permanente. Bonne communication ». De ces déclarations, l'inspecteur Carson a conclu qu'il existait une bonne communication entre le premier ministre Harris et le député provincial Beaubien. M. Beaubien a déclaré sous serment avoir peut-être dit à la police que le premier ministre suivait les événements relatifs à l'occupation du parc.

Le commissaire O'Grady a convenu que, compte tenu de ces déclarations, on pouvait en effet conclure que le premier ministre s'était intéressé personnellement à l'occupation du parc.

L'inspecteur Linton a demandé à M. Beaubien s'il y avait eu des réactions de la part du solliciteur général. Le député provincial a répondu que des fonctionnaires du bureau du solliciteur général devaient se réunir le jour même. Plus tard dans la soirée, l'inspecteur Linton a téléphoné au surintendant Parkin pour lui dire que « Marcel Beaubien est passé ce soir. Il avait parlé au solliciteur général [...] et au procureur général ». L'inspecteur Linton n'aurait pas dû obtenir d'information provenant du cabinet du solliciteur général par l'intermédiaire d'un député provincial. De tels commentaires, s'ils doivent être relayés, devraient passer par les voies ministérielles appropriées et par la chaîne de commandement de la Police provinciale de l'Ontario.

L'inspecteur Carson a expliqué à M. Beaubien la motion visant à obtenir une injonction, prévue à Sarnia le lendemain, ainsi que les accusations criminelles qui pourraient en résulter si la demande était acceptée et si les manifestants refusaient de quitter le parc. John Carson lui a dit qu'il n'y avait aucune revendication territoriale — « il n'y a pas eu de revendication légitime des terres. » Les Kobayashi a ajouté que des études avaient été effectuées et qu'il n'y avait pas de cimetière sur les terrains du parc Ipperwash.

L'inspecteur Carson a ensuite décrit l'occupation du parc, le 4 septembre — les agents étaient moins nombreux, « ils ont été pris dans une nuée » et la Police provinciale avait décidé de quitter le parc pour des raisons de sécurité. Il y avait alors vingt à quarante Autochtones dans le parc. La présence de femmes et d'enfants au parc, a-t-il ajouté, mettait la police « dans une situation très délicate ». Il a également indiqué au député provincial que le chef Tom Bressette n'appuyait pas l'occupation du parc par les Premières nations.

L'inspecteur Carson a essayé de rassurer M. Beaubien en lui disant qu'il comprenait l'inquiétude des résidents, qu'une trentaine d'agents — deux équipes de l'EIU — surveillaient la région et que la Police provinciale de l'Ontario affichait sa présence aux membres de la collectivité. La sécurité primait.

Le député provincial a été troublé d'apprendre que les agents de police avaient quitté le parc parce qu'ils avaient craint pour leur sécurité. Ses électeurs affirmaient que, si la Police provinciale de l'Ontario n'avait pas la capacité ou les ressources requises pour faire ce qu'il fallait, d'autres devraient s'en occuper, l'armée par exemple. En écoutant l'inspecteur Carson, M. Beaubien a pensé que ses commentaires apportaient « un peu de crédit » à ce qu'il entendait dire dans sa circonscription : « La police n'est pas en mesure d'agir dans cette région. »

M. Beaubien n'a pas paru satisfait et a indiqué à la police que, si l'occupation « ne peut être réglée par les services de police, il faut faire quelque chose pour dénouer la situation ». Les propriétaires de la région d'Ipperwash avaient l'impression de ne pas être « traités équitablement ». Certains résidants de la circonscription de M. Beaubien estimaient qu'il y avait un système à deux vitesses et que les occupants du parc auraient déjà dû être arrêtés. Le député a mentionné que plus de cent résidants s'étaient réunis et que les membres de la collectivité se sentaient frustrés et anxieux. M. Beaubien a dit qu'il avait communiqué avec le surintendant en chef Coles. L'inspecteur Carson a bien compris que M. Beaubien voulait que les occupants des Premières nations quittent le parc.

Il ressort clairement des déclarations de Marcel Beaubien au commandant des opérations sur le lieu de l'incident que le député provincial essayait d'exercer des pressions sur la Police provinciale de l'Ontario de manière à influencer ses interventions dans le parc Ipperwash. Cette démarche était inappropriée.

Après la réunion, le directeur du parc Les Kobayashi a réfléchi à l'inquiétude et au sentiment de frustration de M. Beaubien, au nom des résidants de sa circonscription, et à son opinion voulant que la Police provinciale fasse quelque chose. Il a appelé Peter Sturdy pour l'informer de la visite de M. Beaubien au poste de commandement.

M. Beaubien n'a pas été perturbé par sa présence au poste de commandement le 6 septembre. Il pensait que l'information fournie par la police était utile et que lui-même pouvait être utile à la police pour relayer des renseignements à ses électeurs.

Bien que sa réunion avec l'inspecteur Carson au poste de commandement n'ait pas posé « le moindre problème » à Marcel Beaubien, le député provincial a compris qu'elle pouvait donner l'impression d'une ingérence des responsables politiques dans des questions opérationnelles.

Le commissaire de la Police provinciale O'Grady n'a appris la visite de M. Beaubien au poste de commandement le 6 septembre que plusieurs mois plus tard. Il ne pense pas que la présence de responsables politiques comme le député provincial Beaubien ou le maire Thomas au poste de commandement était appropriée. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident était engagé dans des activités opérationnelles et « il aurait bien mieux valu qu'il y ait un autre lieu, distinct du poste de commandement, dans lequel quelqu'un aurait pu parler à ces personnes ». Il aurait « mieux valu » que M. Beaubien « ne vienne pas au poste de commandement et que l'échange d'information avec lui se fasse avec une autre personne ». Le commissaire a aussi estimé que certains sujets de conversation entre le commandant des opérations sur le lieu de l'incident et le député provincial étaient regrettables, notamment les références au premier ministre.

D'après le commissaire O'Grady, les opinions et les souhaits personnels du premier ministre ne devraient pas être discutés avec des agents opérationnels. Je partage l'avis du commissaire O'Grady sur ce point.

Les politiciens ne devraient pas se rendre au poste de commandement pour obtenir des renseignements de la part de la police ou pour discuter de leurs préoccupations avec le commandant des opérations sur le lieu de l'incident. Comme je l'ai dit à propos de la visite du maire de Bosanquet au poste de commandement, je pense qu'il est important que la Police provinciale de l'Ontario échange des renseignements avec les représentants politiques et communautaires. Toutefois, pour les raisons déjà citées — en particulier l'ingérence politique, apparente ou réelle, dans une opération policière et la nécessité de permettre au commandant des opérations sur le lieu de l'incident de se concentrer sur l'opération policière — un agent de liaison communautaire désigné par la police devrait être chargé des communications avec les responsables politiques et autres représentants de la collectivité. Cet agent devrait transmettre à la collectivité les renseignements appropriés sur les opérations policières et être informé par les représentants de la collectivité, y compris les élus, sur les événements qui se produisent dans la collectivité. Les plaintes concernant l'action de la police, et plus particulièrement les plaintes sérieuses rapportées par des élus, comme celles de M. Beaubien, devraient passer par les filtres appropriés du ministère du Procureur général et de la Police provinciale de l'Ontario. Le fait que de telles plaintes soient communiquées directement au commandant des opérations sur le lieu de l'incident pose un risque d'influence et de pressions politiques indues.

### **11.18 Réaction des occupants à la perception d'une présence accrue de la police**

Kevin Simon n'est pas allé travailler le 6 septembre. Il avait le « sentiment inconfortable » que la situation dans le parc s'aggravait. La nuit précédente, il était présent lorsque les agents de la Police provinciale de l'Ontario avaient menacé Dudley George de « s'en prendre à lui en premier ». Dudley lui avait dit qu'il avait de nouveau été menacé quand les agents avaient enlevé les tables de pique-nique le matin. Au fil de la journée, Kevin Simon et les autres occupants du parc ont observé un nombre accru d'agents de police à proximité du parc.

Glen Bressette a conduit Dudley George à la ville de Wyoming le matin du 6 septembre. Ils ont vu un certain nombre d'agents de police à Forest, dont plusieurs étaient rassemblés près du terrain de baseball à Kimball Hall. Gerald George, de Kettle Point, est allé plusieurs fois à Forest ce jour-là et lui aussi a remarqué de nombreux agents et voitures de patrouille au détachement de la

Police provinciale, près du champ intérieur du terrain de baseball à Kimball Hall et sur la route 21.

Tout au long de la journée, des hélicoptères ont survolé le parc Ipperwash à diverses reprises. Une personne penchée à la portière d'un hélicoptère a filmé les membres des Premières nations sur bande vidéo. Les hélicoptères ont volé très bas, soulevant la poussière et perturbant les pique-niques et les autres activités dans le parc. La basse altitude et le vacarme de l'hélicoptère étaient à la fois troublants et agaçants pour les occupants des Premières nations. Isaac Doxtator a décrit un hélicoptère jaune « volant au niveau des arbres. Il envoyait de la poussière et des brindilles partout, au sol, où se tenaient les gens [...] [j]uste au-dessus de nos têtes ».

Une personne qui se trouvait dans l'hélicoptère jaune a pris des « photos de tout le monde dans le parc »; « de grosses caméras dépassaient du côté de la portière ». Stewart George a décrit de quelle manière l'hélicoptère a dérangé leur pique-nique, en faisant voler la poussière et tomber leur nourriture; c'était « celui qui restait juste au-dessus de la table où était installé le repas et [...] le souffle du rotor envoyait de la saleté partout et faisait plein de vent ».

La basse altitude à laquelle volait l'hélicoptère et la perturbation qui s'ensuivait ont énervé David George et les autres membres des Premières nations. Vers 11 h 30, un hélicoptère est passé « assez bas, juste au-dessus des arbres [...] à cinquante pieds probablement » — « il soulevait la poussière, faisait voler les assiettes, tout » et « les gens commençaient à s'énerver ». Exaspérés, David George, Wesley George et Clayton George ont ramassé des pierres par terre et ont commencé à les lancer vers l'hélicoptère.

Marlin Simon a fait une description analogue de l'hélicoptère jaune :

[Il] descendait très bas, il soulevait de gros nuages de poussière, le souffle faisait tout tomber, tout ce qui n'était pas vraiment bien fixé s'envolait partout. [...]

[...] la plupart du temps tout le monde courait partout pour ramasser tout ce qui s'envolait.

« Un homme avec une grosse caméra » à la portière de l'hélicoptère la « braquait partout ». Très agacés, les Autochtones ont commencé à faire des « gestes de la main » à l'intention des personnes dans l'hélicoptère, à « leur faire un bras d'honneur ».

L'agent-détective George Speck, accompagné par l'agent Paul Evans, se trouvait dans l'hélicoptère jaune. L'appareil du MRN était conduit par un pilote

du ministère. L'agent-détective Speck a témoigné que, en volant « à hauteur des arbres », l'hélicoptère avait « soulevé la poussière au sol ». Il a vu des occupants du parc lancer des pierres vers l'hélicoptère. La zone du parc a été filmée depuis les airs.

Le bateau de la Police provinciale de l'Ontario ancré près de la rive du lac Huron était un autre rappel de la présence policière dans le parc Ipperwash et près des plages. La police a continué d'arrêter les membres des Premières nations à divers postes de contrôle et à leur demander leur identité. Des agents ont également demandé à plusieurs personnes d'ouvrir les coffres de leurs véhicules pour pouvoir les vérifier.

Les membres des Premières nations qui étaient à l'intérieur du parc pouvaient très bien voir le poste de contrôle de la Police provinciale qui avait été déplacé, puis installé sur East Parkway Drive et Army Camp Road le matin du 6 septembre. Les agents de police et leurs voitures étaient postés à l'intersection.

La perception d'une présence policière accrue s'est renforcée au fil des heures. Dans le parc, la tension a monté et les membres des Premières nations ont commencé à s'inquiéter. Les occupants ont décidé de prendre des mesures pour se protéger et surveiller le parc. Marlin Simon a expliqué que « tout le monde avait l'impression d'une escalade [...] nous avons mis en place une sorte de rotation pour avoir des gens en faction, à tour de rôle, aux différents points d'observation ».

Glenn George a dit : « Il se passait quelque chose. C'était dans l'air, on pouvait sentir [...] quelque chose d'incertain. »

Les occupants ont fait des allées et venues en voiture entre le parc et la zone bâtie pour donner à la police l'impression qu'ils étaient plus nombreux qu'ils ne l'étaient en réalité dans ce secteur. Elwood George a senti « qu'il allait se passer quelque chose » quand il est arrivé au parc dans l'après-midi et qu'il a remarqué « une augmentation visible de la présence [de la police] ». Elwood George et Robert Isaac étaient de ceux qui ont pensé qu'ils « devraient prendre leurs voitures » et « créer un peu de mouvement dans le parc ». Leur intention était « de faire croire à la police que nous étions plus nombreux [...] que nous ne l'étions en fait ».

Les « plus jeunes » couraient « d'un buisson à l'autre » quand l'hélicoptère équipé de caméras vidéo les survolait pour que la police ait du mal à déterminer le nombre de personnes qui se trouvaient dans le parc. Comme l'a expliqué J.T. Cousins, alors âgé de quatorze ans, cela « fait penser qu'il y a du monde dans le parc » et « ils ne peuvent pas tous les compter ». Malheureusement, ces mouvements ont fait croire à la police qu'il y avait des activités répréhensibles dans le parc et que les membres des Premières nations s'étaient lancés dans des préparations « offensives » et non « défensives ». Cela n'a servi qu'à faire monter la tension.

Elizabeth Stevens, une administratrice de la bande de Kettle et Stony Point, a décidé d'aller au parc Ipperwash le 6 septembre. Elle aussi a remarqué la présence envahissante de la Police provinciale de l'Ontario : « Vous pouviez aller n'importe où à ce moment-là, vous étiez assuré de voir une voiture de patrouille »; « peu importe où vous alliez ». Il y avait

[...] beaucoup d'inquiétude parce que les agents de la Police provinciale étaient partout dans le secteur et beaucoup de membres de la bande avaient peur. [...] Nous savions que les policiers étaient très nombreux et c'était une journée plutôt effrayante.

Stacey George est lui aussi arrivé au parc après avoir entendu parler d'une présence policière accrue ce jour-là. Les occupants « commençaient à se sentir vraiment mal à l'aise » et « un peu effrayés de ce qui allait se passer ». M. George pensait qu'« ils allaient venir et essayer de nous arrêter; nous faire partir de force ». Mais le « consensus » parmi les occupants était que « personne ne partira ».

Les occupants des Premières nations ont commencé à rassembler des bâtons, des pierres, des bâtons de baseball et des tuyaux en prévision d'un éventuel affrontement avec la police. Ils devaient pouvoir se défendre. Ils ne savaient pas que la Police provinciale de l'Ontario n'avait aucune intention de pénétrer dans le parc si les protestataires restaient à l'intérieur des limites de celui-ci. Comme je l'ai dit plusieurs fois, le manque de communication de la police a été une grave erreur.

Marlin Simon a décidé de préparer l'autobus d'écoliers parce qu'il « ne savait pas si la police allait venir et faire partir tout le monde ». M. Simon a expliqué :

Tout le monde pensait plus ou moins qu'il allait se passer quelque chose et nous essayions de nous préparer. Il y avait des discussions sur ce qui allait arriver. Si nous allions les laisser nous emmener de force ou [...] essayer de nous défendre ou quoi.

Dans le passé, l'autobus d'écoliers avait déjà servi à « faire diversion », notamment quand les Autochtones s'étaient rendus maîtres de la caserne de l'armée le 29 juillet 1995. L'autobus d'écoliers n'avait pas roulé depuis un mois environ. M. Simon a installé une nouvelle batterie et a rempli le réservoir d'essence. Il a également rempli quelque six bidons d'essence et les a déposés dans divers endroits, comme dans les taillis près des lacs intérieurs, dans le parc et à l'intérieur de l'autobus. Pendant qu'il remplissait le réservoir de l'autobus, un hélicoptère est passé près de lui, à environ « quinze pieds au-dessus du sol »

seulement. L'hélicoptère volait à une altitude si basse que Marlin Simon a cru qu'il « allait atterrir juste là ». Après avoir fait le plein, Marlin Simon a conduit l'autobus jusqu'au parc.

Les Autochtones ont fait plusieurs « rondes de sécurité » dans divers endroits, en voiture et en camion-benne. Ils ont aussi établi des postes d'observation à l'entrée du camp militaire sur Outer Drive, sur Matheson Drive et à l'entrée principale du parc Ipperwash. Marlin Simon est l'un de ceux qui ont patrouillé autour du périmètre du parc et sur la base militaire.

Pendant, les membres des Premières nations ont maintenu catégoriquement qu'à aucun moment ils n'avaient apporté d'arme à feu dans le parc Ipperwash et qu'il n'y avait aucun projet d'apporter des armes à feu dans le parc ce jour-là. Wesley George a expliqué que, même si certains des occupants avaient des carabines de chasse, il était convenu qu'il n'y aurait pas d'armes à feu dans le parc :

Aucune arme n'était autorisée dans le parc. C'était ce qu'on appelle une manifestation non armée. [...] Je crois que c'était une décision prise en groupe à cause des événements d'Oka. [...] Ils ne veulent pas d'affrontement, ils ne veulent tirer sur personne. C'est ça l'essentiel.

Tina George a dit que, si elle avait envisagé une présence possible d'armes à feu ou autres dans le parc, elle n'aurait pas permis à ses enfants d'y jouer ce jour-là. Plusieurs jeunes enfants et bébés autochtones ont pique-niqué et se sont baignés dans le parc Ipperwash le 6 septembre. Comme nous l'avons mentionné plus haut, Bonnie Bressette, conseillère et ancienne chef de la bande de Kettle et Stony Point, avait emmené ses petits-enfants au parc dans l'après-midi pour qu'ils puissent pique-niquer et nager dans le lac.

### **11.19 Inquiétude de Vince George à propos de l'existence éventuelle d'un cimetière dans le parc et surveillance aérienne**

Après avoir travaillé sur des photos de suspects au détachement de la Police provinciale de Forest, l'agent Vince George a été affecté à la surveillance par hélicoptère peu après 17 h. Il est monté dans l'hélicoptère du MRN, posté dans un champ situé derrière le détachement, avec un agent chargé de la vidéo et de la photographie. Ils avaient pour instructions de survoler le parc provincial et d'identifier les occupants.

Le pilote de l'hélicoptère a « balayé » la zone du camping et celle du bâtiment d'entretien du parc. L'agent George n'était pas à l'aise pendant le vol :

Il volait plutôt bas, trop bas à mon goût, à ce moment-là. [...] Il m'a semblé qu'il essayait d'énervier les gens qui étaient dans le parc [...] il y avait des pierres qui volaient dans tous les sens.

Près du magasin du parc, l'agent George a reconnu Dudley George et son frère Pierre, Les Jewell, David George, Robert Isaac et Roderick George. Il a également vu Bonnie Bressette, Fred Bressette, Tracey George, Sherry George et de jeunes enfants. En survolant la zone d'entretien, l'agent George a observé Marlin Simon en train de remplir le réservoir d'essence de l'autobus d'écoliers jaune qui appartenait à Warren George, ainsi qu'un bidon d'essence de cinq gallons. Tina George quittait alors le secteur en voiture.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a demandé à Vince George, le 6 septembre, d'interroger les aînés de Kettle Point sur la légitimité d'un lieu de sépulture dans le parc provincial Ipperwash. L'agent George a demandé à Mark Wright pourquoi la Police provinciale de l'Ontario n'avait pas étudié la question plus tôt. C'était le troisième jour de l'occupation du parc et la police avait eu connaissance de cette revendication des membres des Premières nations avant le 4 septembre 1995. L'agent George était préoccupé par « l'apparence de droit » :

Je me rappelle que j'ai eu une conversation spécifique avec lui sur les raisons pour lesquelles nous posions cette question maintenant, je voulais dire que nous étions au courant de cette possibilité d'une occupation imminente du parc Ipperwash. Et je lui ai demandé, pourquoi faire ça maintenant? Est-ce qu'il n'est pas un peu tard? Et il m'a dit, eh bien, nous avons plus ou moins fait quelque chose à ce sujet. Ce qui m'inquiétait, c'était les implications de l'apparence de droit.

L'agent George a ajouté :

Il m'a semblé bizarre que nous commencions à nous intéresser à la question de l'apparence de droit à un stade aussi tardif, alors que nous avions appris à l'avance que [le parc provincial Ipperwash] risquait d'être occupé. [...]

Pour moi, c'était une question que nous allions étudier dès le début. [...] [U]ne fois que nous avons découvert [...] que le parc provincial allait être occupé, c'était quelque chose que nous allions examiner aussitôt.

L'agent George a abordé la question du cimetière avec son père, Robert George (« Nobby ») plus tard dans la soirée. Il a appris que Clifford George avait

dit au père de Vince qu'un conducteur de pelle rétrocaveuse avait déterré des os sur Matheson Drive, près de la zone du bâtiment d'entretien. Les os avaient été remis en terre.

Vince George était soucieux quand il a quitté le poste de commandement de la Police provinciale à la fin de son service, à 20 h. Il y avait un « accroissement » du « personnel policier » et il « était inquiet à ce stade [...] il fallait régler le problème ». De retour chez lui, il a appelé ses parents. Ces derniers ont évoqué la possibilité d'organiser un festin communautaire en vue de discuter de l'occupation du parc avec les occupants. Vince George et ses parents « adressaient encore la parole aux membres de la famille qui étaient là-bas ». L'agent George a pensé que « si nous allions tous en groupe leur parler et organiser une sorte de festin communautaire ou quelque chose comme ça, où nous pourrions nous asseoir et discuter ensemble, cela pourrait aider à résoudre le problème, mais on n'a pas pu en arriver là ».

Vince George est allé se coucher ce soir-là en pensant au festin communautaire et en réfléchissant aux moyens de communiquer avec les occupants du parc afin de dissiper les tensions et de régler la situation.

Vince George a été réveillé « au milieu de la nuit » par « des coups martelés à la porte » et « des feux rouges clignotants ». Des agents de police de Sarnia étaient à sa porte. Il y avait eu un affrontement entre la police et les membres des Premières nations. Dudley George était mort.

### **11.20 Le chef Tom Bressette est informé de commentaires alarmants du gouvernement**

C'est à la fin de la réunion du comité interministériel que Leslie Kohsed-Currie a déclaré avoir appris une information « choquante » d'une source qu'elle n'a pas identifiée à l'audience :

J'ai appris que, au comité interministériel ou au comité d'intervention en cas de barrage, Deborah Hutton, la conseillère principale du premier ministre, avait rapporté que le premier ministre était très belliqueux au sujet des événements du parc provincial Ipperwash et qu'il avait dit qu'il voulait que les f-tus Indiens quittent le parc et, si nécessaire, qu'on utilise des armes.

M<sup>me</sup> Kohsed-Currie travaillait à la Direction du soutien des négociations du Secrétariat aux affaires autochtones de l'Ontario, où elle était employée depuis 1986. M<sup>me</sup> Kohsed-Currie a été « très choquée » et « très bouleversée » en entendant ces commentaires; « il semblait que l'orientation du comité interministériel

ou du comité d'intervention en cas de barrage ne correspondait pas au processus normalement utilisé jusqu'alors » en cas d'occupations par les Premières nations. Dans un témoignage émouvant, M<sup>me</sup> Kohsed-Currie a dit :

Le comité d'intervention en cas de barrage avait toujours cherché à trouver le moyen de [dénouer] la situation, de vérifier les intérêts des parties et de régler la question. C'était à l'opposé de ce que nous faisons depuis de nombreuses années et j'ai eu peur que des vies soient en jeu.

Malgré toutes ses inquiétudes, M<sup>me</sup> Kohsed-Currie n'a pas voulu discuter de cette information avec ses collègues du Secrétariat ou d'autres employés du gouvernement — « il n'était [pas possible] de parler de ce genre de choses au bureau à l'époque ».

Elle a décidé d'appeler Robert Watts, de la Première nation des Six Nations, « en contrée indienne ». M. Watts avait travaillé pour la Union of Ontario Indians et avait été détaché au Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario de 1991 à 1994. Elle pensait que M. Watts bénéficiait d'un « grand respect au sein de la collectivité indienne en Ontario et dans tout le pays ». M<sup>me</sup> Kohsed-Currie

[...] s'en remettait à Bob pour faire calmement et discrètement passer un message dans l'espoir d'avertir les personnes occupant le parc que l'attitude de la province face à ce genre de situation allait peut-être changer, ce qui pourrait peut-être au moins guider les gens. Il semblait que l'Ontario n'était pas ouvert à la discussion comme avant et [...] ne prévoyait pas de discuter [...] comme elle le faisait avant dans ces situations pour essayer de dénouer la situation et qu'à son tour il devait essayer de dire aux gens : « Faites attention, votre vie, vos vies pourraient être en jeu ».

M<sup>me</sup> Kohsed-Currie a pensé qu'elle pouvait compter sur M. Watts pour transmettre cet avertissement calmement et discrètement.

M. Watts s'est inquiété en apprenant les déclarations qui auraient été faites lors de la réunion du comité interministériel. Il a estimé lui aussi qu'il fallait prévenir la collectivité des Premières nations à Ipperwash.

M. Watts a déclaré sous serment que M<sup>me</sup> Kohsed-Currie lui avait demandé de ne pas révéler que Julie Jai était la source de l'information concernant la déclaration de M<sup>me</sup> Hutton à la réunion du comité interministériel. M. Watts est « certain » d'avoir été avisé que Julie Jai avait donné ce renseignement à M<sup>me</sup> Kohsed-Currie. Toutefois, M<sup>me</sup> Kohsed-Currie a maintenu avec insistance que ce n'était pas M<sup>me</sup> Jai qui avait rapporté les commentaires de M<sup>me</sup> Hutton.

Elle était également persuadée que ce n'était pas non plus Eileen Hipfner, Anna Prodanou, Dave Moran, Elizabeth Christie, ni d'autres personnes présentes à la réunion du comité interministériel. Malgré les multiples questions de l'avocat principal de la Commission, M<sup>me</sup> Kohsed-Currie n'a pas révélé sa source : « J'ai fouillé [...] ma mémoire pendant longtemps et je ne me rappelle vraiment pas. Aucun nom ne me vient à l'esprit ».

Compte tenu du « choc » ressenti par M<sup>me</sup> Kohsed-Currie en apprenant cette information et sa certitude que sa source était une « personne fiable », je suis étonné que M<sup>me</sup> Kohsed-Currie n'ait pas pu se rappeler qui lui avait relaté ce qui s'était passé à la réunion du comité. M<sup>me</sup> Kohsed-Currie s'est souvenue que sa source était « fiable », mais a assuré qu'elle ne pouvait se souvenir de rien d'autre au sujet de la personne qui lui avait transmis cette information.

Robert Watts a communiqué avec le chef Tom Bressette tout de suite après cet appel. D'après le chef Bressette, M. Watts lui a rapporté que le premier ministre avait dit : « Expulsez ces f-tus Indiens du parc même s'il faut dégainer les armes pour le faire » lors d'une réunion avec ses ministres.

Manifestement perturbé par cette information, le chef Bressette a appelé la station de radio locale de Sarnia et a parlé avec le journaliste Lee Michaels. Enregistré sur bande, le chef Bressette a conseillé aux occupants de « commencer à négocier ou de trouver un moyen de sortir du parc parce qu'il pourrait y avoir des problèmes avec la police ou quelque chose de ce genre ». Le message a été diffusé par la station de radio plus tard dans la soirée.

Le chef a décidé de ne pas aller porter son message en personne aux occupants du parc Ipperwash. Il a estimé que le moyen le plus efficace et le « plus approprié » de transmettre l'avertissement était d'utiliser les moyens d'information publics. Il craignait que les occupants ne le croient pas s'il s'adressait directement à eux : « S'ils m'avaient dit : “Va-t-en, on ne veut pas [que tu] parles pour nous », est-ce qu'ils m'auraient cru? Ils auraient sans doute pensé que c'était une ruse pour les amener à quitter le parc. »

De toute évidence, le chef de Kettle Point était préoccupé par la situation. Plus tard dans la soirée, il a décidé d'appeler le chef national Ovide Mercredi : « Cet appel concernant M. Harris a vraiment été un déclic et c'est pourquoi j'ai eu l'impression que ça irait mal et c'est pourquoi j'ai appelé le chef national ».

### **11.21 Mark Wright empêche les résidents de marcher jusqu'au parc Ipperwash**

Lorsque le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright est revenu au détachement de Forest après avoir essayé en vain de communiquer avec les occupants, l'inspecteur Carson lui a demandé d'aller à Port Franks. La police avait appris

que des résidants et des propriétaires de chalets de la région avaient l'intention de se rassembler dans le secteur de Port Franks pour discuter de l'occupation du parc.

Alors qu'il traversait Port Franks en voiture à la recherche du lieu de la réunion, Mark Wright était « frustré ». Il était près de 18 h, il avait reçu des instructions vagues quant à l'heure et au lieu du rassemblement et il « ne voulait plus être au travail »; « je voulais rentrer chez moi et commencer à me préparer pour ma comparution devant le tribunal le lendemain matin ».

Il a continué à chercher l'endroit de la réunion jusqu'à ce qu'il reçoive un appel lui indiquant que les membres de la collectivité étaient rassemblés sur le terrain de stationnement du MRN. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a alors quitté Port Franks et s'est rendu au lieu du rassemblement, au centre des opérations tactiques (COT).

Quand il est arrivé sur le terrain de stationnement du MRN, Mark Wright a été « choqué » de voir quelque trente à quarante hommes, femmes et enfants rassemblés. Le maire Fred Thomas était présent au milieu des propriétaires de chalets et des résidants de la collectivité.

Mark Wright portait une tenue civile et conduisait une voiture banalisée. Il s'est présenté au groupe et a appris qu'ils avaient l'intention de marcher jusqu'au parc pour exprimer leur mécontentement face à l'occupation du lieu par les Premières nations. Cette information l'a « beaucoup inquiété ». Certains membres de la collectivité portaient des écriteaux.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a essayé de les dissuader de marcher jusqu'au parc – c'était dangereux et la Police provinciale ne pouvait pas assurer leur sécurité. Il leur a dit que, bien qu'ils aient le droit de défiler, « cela allait certainement compliquer la situation ». Il a rassuré les résidants en disant que la Police provinciale de l'Ontario resterait dans le secteur jusqu'à ce que le problème soit réglé. Il leur a expliqué que des unités de l'EIU avaient été chargées de diverses tâches à proximité du parc et que la Police provinciale était présente « dans le parc avec des agents d'infiltration » depuis quelque temps.

Mark Wright a encouragé les personnes rassemblées à rentrer chez elles. Il n'a pas quitté le lieu avant d'être « absolument certain que tous étaient partis, jusqu'au dernier ». Il ne « s'était pas du tout attendu » à « découvrir ce genre d'ambiance » en arrivant sur le terrain de stationnement du MRN ce soir-là. Il a été soulagé quand les résidants ont accepté de renoncer à leur marche jusqu'au parc.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, qui était levé depuis 5 h ou 6 h, devait être épuisé. Il avait l'intention d'aller au poste de

commandement de Forest et d'informer le commandant des opérations sur le lieu de l'incident du rassemblement sur le terrain de stationnement du MRN avant de quitter son service. Mark Wright est reparti du terrain de stationnement juste avant 19 h 30. En arrivant à l'intersection d'East Parkway Drive et d'Army Camp Road, il a vu huit hommes autochtones debout au bord de la route. Cette rencontre entre le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright et les membres des Premières nations est décrite dans le chapitre suivant.

## 11.22 Départ de l'inspecteur Carson du poste de commandement

Avant de quitter le poste de commandement, l'inspecteur Carson a fait le point avec l'inspecteur Linton. Il a parlé de la demande d'injonction qui serait présentée le lendemain à Sarnia à 9 h et pour laquelle le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright témoignerait au nom de la police. Il a mentionné que des bandes vidéo tournées depuis l'hélicoptère avaient permis de reconnaître la plupart des occupants du parc. Le lendemain matin à 7 h, des barrages en béton devaient être installés à l'extrémité est de la plage Ipperwash.

Les coups de feu entendus la veille ont également été abordés. Il n'avait pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'une arme automatique ou semi-automatique. Des combinaisons en Nomex envoyées d'Edmonton étaient en route pour Ipperwash, la distribution des matraques extensibles aux policiers était en cours et les unités canines étaient arrivées. L'inspecteur Carson a expliqué à l'inspecteur Linton comment prévenir l'UTS en cas de besoin.

L'inspecteur Carson a quitté son service à 19 h environ et est allé dîner chez des amis à Forest. Il avait donné rendez-vous au sergent-détective d'état-major intérimaire Wright plus tard dans la soirée pour discuter de son témoignage à l'audience portant sur la demande d'injonction le lendemain matin à Sarnia. D'après John Carson, c'était « notre position dès le départ », et c'était « encore notre position », qu'avant d'envisager la moindre action policière concernant l'occupation du parc, il fallait que le MRN obtienne une injonction judiciaire.

En quittant le poste de commandement ce soir-là, l'inspecteur Carson était « optimiste » : « statu quo pendant la nuit », « demande d'injonction demain matin » et « on verra ce qui en découle ». Quand l'inspecteur Carson a quitté le poste de commandement et laissé l'inspecteur Linton assumer les fonctions de commandant des opérations sur le lieu de l'incident, il jugeait extrêmement improbable qu'il se produise quoi que ce soit de notable ce soir-là.

Pendant qu'il se dirigeait vers le domicile des amis qui l'attendaient pour dîner à Forest, l'inspecteur Carson croyait que la nuit du 6 septembre serait celle du « statu quo » — « nous allions maintenir les postes de contrôle et les

patrouilles », surveiller le secteur avec du matériel de « vision nocturne » et, en quelque sorte, « ne pas bouger » et « voir ce qui se passe le lendemain à propos de l'injonction ».